

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu. 20 février 2025 / 21 chaâbane 1446 - N° 3768 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Fajr: 06h04 Dohr: 13h02
Asr: 16h08 Maghreb: 18h37 Iaha: 19h55

MÉTÉO

Alger	: 18°	12°
Oran	: 20°	11°
Annaba	: 22°	08°
Béjaïa	: 17°	09°
Tamanrasset:	30°	14°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune opère un mouvement dans le corps des secrétaires généraux de wilaya

P.3

ALGÉRIE - G20

Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part à Johannesburg à la réunion ministérielle du G20

P.24

ALGÉRIE - ONU

M^{me} Mansouri tient plusieurs rencontres bilatérales en marge de sa participation à la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité

P.24

▶ **Le président de la République met fin aux fonctions du wali de Relizane**

P.24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, qui vient en application des instructions de Monsieur le Président de la République pour la mise en place d'une autorité nationale portuaire, pour le développement et la modernisation des ports nationaux, afin d'améliorer la performance du service public dans les ports et les activités économiques du commerce extérieur.

P.3



COMMERCE EXTÉRIEUR

Près de 2000 exportateurs de produits nationaux recensés

P.6

PARLEMENT

Signature d'une convention de coopération entre l'APN et la HATPLC

P.4

JUSTICE

M. Boudjemaa présente les principaux amendements du projet de loi relatif aux compétences du tribunal des conflits

P.3

SANTÉ

ANTIDÉPRESSEURS

Quels sont leurs effets secondaires ?

Pp 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TIRAGE AU SORT - 1/4 FINALE)

Le MCA, l'USMA et le CSC fixés aujourd'hui sur leurs adversaires à Doha

P.22



LAGHOUAT 8 troupes théâtrales aux 2^{èmes} journées nationales du théâtre révolutionnaire

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

P.24

HADJ 2025

Lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques via le portail algérien du Hadj et l'application Rakb Alhajj (ONPO)



L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), a annoncé mercredi, dans un communiqué, le lancement de l'opération d'ouverture des comptes électroniques via le portail algérien du Hadj et l'application Rakb Alhajj.

L'ONPO appelle tous les citoyens concernés par l'accomplissement du Hadj saison 1446h/2025, à créer leurs comptes à travers le portail algérien du hadj, à partir de ce mercredi après-midi, via le lien: <https://bawabetelhadj.dz>.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie: ouverture de la ligne Alger-Abuja en avril prochain (PDG)

La compagnie Air Algérie compte ouvrir une nouvelle ligne internationale Alger-Abuja (Nigéria), à compter du mois d'avril prochain, dans le cadre de l'élargissement de son réseau afin d'offrir des choix plus flexibles aux voyageurs, a annoncé, mardi, le PDG de la compagnie, Hamza Benhamouda.

"Le travail est en cours pour le lancement de la ligne Abuja à compter du mois d'avril prochain", a déclaré M. Benhamouda à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture d'un bureau de liaison dédié au commerce et aux services aux exportateurs au niveau du Terminal 4 de l'Aéroport international Houari Boumediene, présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud et le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari.

Il a indiqué, dans ce sens, que la compagnie œuvre en coordination avec le ministère des Transports et l'ambassade d'Algérie au Nigeria à prendre les mesures nécessaires pour le lancement de cette nouvelle ligne internationale.

La compagnie envisage aussi d'ouvrir une nouvelle ligne à destination d'Amsterdam (Pays-Bas)

"à partir de l'hiver prochain", a affirmé M. Benhamouda, soulignant que la compagnie compte également ouvrir d'autres lignes vers plusieurs pays africains, la Chine et l'Amérique du nord.

Les études sont également en cours pour la ligne Alger-New York (Etat Unis) à moyen terme, a-t-il ajouté.

ENERGIE

Djelfa: près de 60 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique à Zekkar

Un projet de raccordement à l'électricité de 59 exploitations agricoles de la commune de Zekkar, au sud de Djelfa, a été mis en service, a-t-on appris, mercredi, de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Entré en service durant la semaine écoulée, le projet a été réalisé pour une enveloppe de 148 millions DA, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya, a indiqué le directeur de la distribution, Abdelhakim Louadfel.

Les exploitations raccordées se répartissent sur trois zones agricoles de la commune, à savoir Ras El-Ain, Koudiet R'tim et Hemmada, a-t-il ajouté, soulignant la réalisation au titre de ce projet d'un réseau électrique de plus de 27 km de lignes de moyenne et basse tension et l'installation de 15 transformateurs électriques.

Le coût de raccordement de chaque exploitation est estimé à plus de 2,5 millions DA, a-t-il précisé.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 207 blessés dans des accidents de la route en 24 heures



ABED MEGHIT

Quatre personnes ont perdu la vie et 207 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, selon un bilan communiqué ce mercredi par la Protection civile. Les accidents les plus meurtriers ont été enregistrés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Béjaïa, Relizane et In Salah, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues à Oran à la suite d'une fuite de gaz suivie d'une explosion dans un appartement de la commune d'Ain El Turk, sans faire de victimes. Un autre incident similaire, impliquant une explosion de gaz suivie d'un incendie, s'est produit à Bou Saâda, dans la wilaya de M'sila, causant des blessures à deux personnes. En matière de lutte contre les incendies, la Protection civile a également procédé à l'extinction de trois incendies urbains et divers à travers les wilayas de Mascara, Béchar et Djanet.

Relizane: un mort et deux blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)

Un homme est décédé et deux autres ont été blessés dans un accident de la route survenu, mardi soir dans la commune de Bendaoud (Relizane), a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya. Le responsable de la communication de ce corps d'intervention, le lieutenant Abbes Khamallah, a précisé à l'APS que l'accident a eu lieu sur le chemin de wilaya 13 (CW13), au niveau de la zone d'habitation appelée Douar "Touaïtia" dans la commune de Bendaoud, à la suite d'une collision entre un camion et un véhicule particulier.

L'accident a causé la mort d'une personne âgée de 31 ans et blessé deux autres (31et 49 ans) à divers degrés de gravité. Les éléments de la Protection civile de l'unité principale sont intervenus sur les lieux de ce drame de la route où ils ont prodigué les premiers soins aux blessés, avant de les transférer à l'hôpital public "Mohamed Boudiaf" au chef-lieu de la wilaya, et évacué la dépouille de la personne décédée à la morgue du même établissement hospitalier. De leur côté, les services de sécurité territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, indique-t-on.

MÉTIERS

Tissemsilt: formation de plus de 410 jeunes dans divers métiers traditionnels et artisanaux

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Tissemsilt a formé plus de 410 jeunes dans divers métiers traditionnels et artisanaux, au cours de l'année 2024, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de la chambre, Rezak Bounab.

M. Bounab a souligné que le programme de formation a couvert différents métiers dans le cadre des accords conclus entre la chambre et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, et a bénéficié à 45 personnes détenues dans des établissements pénitentiaires, dans le cadre d'un accord entre la chambre et le secteur de la Justice. Le responsable a ajouté que la formation s'est concentrée sur la création et la gestion d'entreprises, ainsi que sur les techniques de présentation et de vente de produits artisanaux et le marketing électronique, en utilisant les réseaux sociaux et la façon d'enregistrer une marque de propriété intellectuelle.

Dans le même contexte, il a souligné que le secteur de l'artisanat et des métiers a créé, au cours de l'année 2024, plus de 440 postes d'emploi pour les jeunes de la wilaya dans de nombreuses spécialités de l'artisanat, dont 180 postes dans l'industrie artisanique et près de 200 postes dans les services. Il a également précisé que le secteur comptabilise plus de 160 artisans dans la wilaya, dont 40 femmes artisanes.

PARLEMENT

M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a présidé, mercredi à Alger, une réunion du bureau de l'APN consacrée à l'examen de nombre de dossiers législatifs et réglementaires, indique un communiqué de cette institution.

La réunion a été consacrée à "l'examen des amendements proposés au projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique 98-03 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits ainsi que leur soumission à la commission compétente pour examen avec les délégués de leurs auteurs", précise le communiqué.

"Le bureau a ensuite examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau avant de transmettre au Gouvernement celles remplissant les conditions requises", ajoute la même source.

Par ailleurs, la réunion a également permis de "passer en revue le rapport relatif à l'organisation du Parlement des enfants et d'examiner une proposition visant l'organisation d'une journée d'étude sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé", outre "l'examen de certaines questions administratives et autres diverses", conclut le communiqué.

OUM EL BOUAGHI

3 personnes décèdent par asphyxie au monoxyde de carbone à Ain M'lila (Protection civile)

L'inhalation de monoxyde carbone provenant d'un appareil de chauffage a causé, mercredi, le décès de 3 jeunes gens dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), selon un communiqué de la direction de la Protection civile.

"Les éléments de la Protection civile sont intervenus à 22 h 40 à la cité Ghorab-H'mida, dans la commune d'Ain M'lila, à la suite d'un accident provoqué, dans un domicile de cette cité, par l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage", souligne le document. L'accident a causé la mort de 3 personnes de sexe masculin, âgées de 10 à 18 ans, ajoute le communiqué, précisant que les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Slimane-Amirat d'Ain M'lila.

AUTOMOBILE

FIAT El Djazaïr lance la commercialisation de son troisième modèle assemblé en Algérie

FIAT El Djazaïr a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise sur le marché du Doblo Panorama, un ludospace assemblé à l'usine de Tafraoui (Oran), devenant ainsi le troisième modèle de la marque produit localement.

Le véhicule est équipé d'un moteur essence 1,6 L développant 115 chevaux, couplé à une boîte de vitesses manuelle à 5 rapports. Il dispose d'un volume de chargement modulable, passant de 775 litres à 3.000 litres avec les sièges rabattus.

Sur le plan technologique, il est doté d'un écran tactile de 10 pouces, compatible avec les systèmes Apple CarPlay et Android Auto.

Côté sécurité, le Doblo Panorama intègre plusieurs dispositifs, dont le système électronique de stabilité (ESC), le système anti-patinage (ASR), un détecteur de fatigue et des airbags frontaux et latéraux à l'avant. Disponible en trois coloris, le modèle est proposé à partir de 3.349.000 DZD, indique le communiqué, ajoutant que les réservations sont ouvertes à compter du 19 février dans le réseau FIAT El Djazaïr.

A rappeler que le Doblo Panorama est le troisième modèle assemblé localement par la marque après la "Fiat 500" et "Fiat Doblo".

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune opère un mouvement dans le corps des secrétaires généraux de wilaya

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, hier, un mouvement dans le corps des secrétaires généraux de wilaya, et ce sur proposition du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Ce mouvement porte sur la promotion de 14 cadres en leur qualité de secrétaires généraux, la mutation de 4 secrétaires généraux vers d'autres wilayas et la fin de fonctions pour 6 secrétaires généraux.



RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, qui vient en application des instructions de Monsieur le Président de la République pour la mise en place d'une autorité nationale portuaire, pour le développement et la modernisation des ports nationaux, afin d'améliorer la performance du service public dans les ports et les activités économiques du commerce extérieur.

D'autre part, et dans le souci de valoriser les ressources minières et de renforcer leur contribution à la diversification de l'économie nationale, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation de la filière marbre en Algérie et les perspectives de son développement, notamment à travers l'amélioration du niveau de productivité, la modernisation des équipements et l'utilisation des technologies modernes. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les mécanismes d'exploitation des micro-zones d'activités au niveau des communes, destinées aux jeunes



porteurs de projets, aux PME et Start-up, et ce, en exécution des directives données par Monsieur le Président de la République lors de la rencontre gouvernement-walis, tenue les 24 et 25 décembre 2024.

Par Ailleurs, et dans le cadre du suivi du dossier de l'amélioration de la situation environnementale et la dépollution industrielle, le Gouvernement a entendu une communication relative à la prise en charge des rejets industriels d'Oued El Harrach et Oued Reghaia, et a également examiné l'état d'avancement d'un certain nombre de projets relatifs au développement du réseau routier dans

la capitale, afin d'assurer l'accompagnement de l'expansion urbaine et faciliter la circulation routière.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme exploratoire décidé par Monsieur le Président de la République pour l'accompagnement des Start-up "Algerian Startup Expedition", au profit des Start-up, leur offrant l'opportunité de s'immerger dans les écosystèmes d'innovation les plus avancés au monde, et les aider à s'aligner sur les standards internationaux en matière d'innovation, de recherche et d'accès au financement".

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID Boughali : "s'intéresser à la Mémoire nationale, un devoir sacré indiscutable"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé, hier à Alger, que s'intéresser à la Mémoire nationale était "un devoir sacré indiscutable et signe de fidélité aux chouhada de la Glorieuse Révolution de Novembre".

S'exprimant lors d'une cérémonie commémorative à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, organisée par le groupe parlementaire du parti Front de libération nationale (FLN) au siège de l'APN, M. Boughali a déclaré que cette occasion "constitue un nouvel élan pour réaffirmer notre détermination à poursuivre le chemin emprunté par les chouhada qui ont versé de leur sang pur pour recouvrer la souveraineté et la liberté".

"S'intéresser à la Mémoire nationale est un devoir sacré indiscutable et signe de fidélité aux chouhada de la Glorieuse Révolution de Novembre", a-t-il

soutenu. Rappelant, dans ce sens, les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait affirmé, à une occasion précédente, que "l'Algérie ne renoncera jamais à sa mémoire et ne marchandera pas cette question", M. Boughali a souligné que "partant de cet engagement national, l'Etat œuvre à la commémoration des journées nationales liées à la résistance populaire, au mouvement national et à la Révolution de libération pour raviver l'esprit national et former des générations fermement attachées à l'histoire de leur pays et prêtes à se sacrifier pour préserver le serment des chouhada et des moudjahidine qui ont vaillamment défendu cette chère patrie". Le président de l'APN a salué, dans ce sens, "les efforts du président de la République qui a insisté sur la nécessité d'accorder à la Mémoire nationale la place qui lui sied et de l'enraciner dans la

conscience des générations futures à travers le lancement de concours éducatifs et de programmes scolaires qui renforceront le patriotisme".

Il a insisté, en outre, sur la nécessité de préserver la Mémoire nationale et ses symboles pour "immuniser les générations futures", estimant que permettre aux jeunes de s'imprégner des épopées de leurs aïeux et leurs hauts faits "est le meilleur moyen" de renforcer l'esprit d'appartenance au pays. A cette occasion, M. Boughali a salué hautement "la décision historique adoptée par la 38ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) relative à la classification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation comme des crimes contre l'humanité et comme des génocides contre les peuples africains".

Cette décision "ne constitue pas une simple

déclaration politique, mais un cri de justice retentissant dans les tous les coins et recoins du continent pour la reconnaissance, l'équité et la réparation des tragédies causées par le colonialisme dans les pays africains ayant souffert des affres du colonialisme et de ses répercussions".

"L'Algérie qui porte dans sa mémoire collective un siècle et un quart d'un colonialisme barbare a pleine conscience que ces crimes constituent une perfidie de l'histoire de l'Afrique et des sacrifices de ses générations", a-t-il indiqué, ajoutant "en cette journée bénie, nous affirmons que notre responsabilité ne se limite pas aux mots mais sera traduite en actes concrets sur la scène internationale, en coordination avec nos frères en Afrique du sud, au Togo et au Ghana, pour concrétiser la décision qui se veut un pas décisif vers le processus de réalisation de la justice historique pour nos peuples".

JUSTICE M. Boudjemaa présente les principaux amendements du projet de loi relatif aux compétences du tribunal des conflits

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a affirmé, mardi à Alger, que les amendements apportés au projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, visent à promouvoir l'action de ce tribunal et à simplifier les procédures judiciaires.

Répondant aux observations et préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors de l'examen de ce projet de loi, le ministre a indiqué que les amendements portent essentiellement sur "l'augmentation du nombre des juges du tribunal des conflits de 7 à 9, et ce pour garantir le bon déroulement des audiences sans dysfonctionnement ni ajournement, pour défaut du quorum". Selon le ministre, "le mandat du président du tribunal a été prolongé de 3 à 5 ans, la même durée étant désormais appliquée aux juges, dans l'objectif d'assurer la stabilité de la jurisprudence et de l'enrichir".

Concernant la nomination des juges du tribunal des conflits, M. Boudjemaa a souligné qu'"en vertu du statut de la magistrature, il est confié au bureau permanent du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) présidé par le vice-président du CSM, à savoir le premier président de la Cour suprême, le pouvoir d'examiner et de formuler des propositions sur les différentes nominations que connaît le secteur de la justice".

Pour ce qui des affaires à statuer devant le tribunal des conflits, dont le délai maximal est fixé à 6 mois, M. Boudjemaa a expliqué que cette durée ne s'applique pas à toutes les affaires, relevant qu'il y a des affaires "qui sont statuéés le jour même et d'autres après une semaine ou un mois, selon les cas". "Le juge a le pouvoir discrétionnaire et ne peut en aucun cas dépasser la durée de 6 mois pour statuer sur les affaires", a-t-il ajouté.

Les députés ont été unanimes à souligner, lors du débat, que ce projet de loi "a apporté plusieurs réformes qui renforceront la compétence du tribunal des conflits et permettront de statuer sur les affaires dans des délais raisonnables".

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION M. Merad souligne l'importance d'améliorer et de moderniser les services des structures publiques administratives

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a mis en avant, mardi à Alger, l'importance d'améliorer et de moderniser les services des structures publiques administratives au niveau local, indique un communiqué du ministère.

Président au siège du ministère, la cérémonie d'installation du directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques, M. Karim Rekkam, du directeur général de la modernisation, des documents et des archives, M. Ammar Bouderbala, ainsi que du délégué national à la sécurité routière, M. Djamel Younsi, M. Merad a appelé à "définir une nouvelle vision au niveau de chaque structure, en vue d'améliorer la performance et de poursuivre les efforts des pouvoirs publics, notamment en matière de renforcement des libertés publiques".

Il s'agit aussi d'alléger les procédures au profit des citoyens, d'améliorer et de moderniser les services des structures publiques administratives au niveau local et de procéder à la mise à jour globale du dispositif juridique du secteur en veillant à l'adapter aux enjeux actuels", a ajouté M. Merad.

Le ministre a indiqué, à cette occasion, que "les nouvelles nominations ont pris en compte la promotion interne basée sur l'expérience, tout en confiant aux jeunes cadres ayant prouvé leur compétence des postes de responsabilité, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Des critères, a-t-il dit, qui devront "accélérer la cadence de prise en charge des différents dossiers sectoriels".

M. Merad a également insisté sur la nécessité d'accélérer le processus de numérisation du secteur, notamment au niveau des Collectivités locales et de parachever les différents chantiers ouverts au niveau central, et ce en coordination étroite avec le Haut-Commissariat à la numérisation".

Vu le caractère prioritaire de la question de la sécurité routière, le ministre a instruit le nouveau délégué national "d'actualiser et d'enrichir la stratégie nationale de la sécurité routière, en y associant tous les acteurs concernés".

Il a, en outre, appelé à "renforcer l'action de sensibilisation, au regard de son importance et son impact, notamment durant le mois sacré de Ramadan et la période estivale, et à redoubler d'efforts en vue de contribuer à limiter les accidents et à préserver les citoyens", selon la même source.

ALGÉRIE - QATAR Une délégation du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Qatar reçue à Doha par le président du Conseil consultatif qatari

Une délégation du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Qatar, conduite par M. Yahi Ali a été reçue, mardi à Doha, par le président du Conseil consultatif (Choura) qatari, Hassan Bin Abdullah Al-Ghanim, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de la rencontre, M. Al-Ghanim s'est félicité du niveau "des relations étroites unissant les deux pays frères, caractérisées par le respect mutuel et une convergence des positions autour des questions communes", exprimant sa volonté de "hisser ces relations à de plus hauts niveaux", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Conseil consultatif qatari a affirmé "l'importance du rôle des groupes parlementaires d'amitié dans le renforcement des liens bilatéraux et la coordination de l'action parlementaire entre les deux parties".

Les membres du groupe parlementaire ont exprimé, pour leur part, "leur convergence avec la partie qatarie au sujet du partenariat et des positions communes", appelant "à la poursuite de la coordination autour des questions d'intérêt commun, mettant en avant les positions communes à l'égard de la question palestinienne". Les entretiens entre les membres du groupe parlementaire algérien et leurs homologues qataris ont permis de passer en revue les moyens de coopération bilatérale et de débattre du mémorandum d'entente élaboré par le Conseil consultatif qatari, "lequel a été approuvé par les deux parties après les modifications opérées sur proposition de la partie algérienne, en attendant sa signature par les présidents des deux instances", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - OMAN Les expériences réussies en Algérie ouvrent davantage d'opportunités de coopération bilatérale

Le Gouverneur de Musandam (Sultanat d'Oman), Sayyid Ibrahim Said Al Busaidi, a déclaré, mardi, que "les expériences réussies en Algérie" dans différents domaines ouvrent davantage d'opportunités pour la coopération et l'échange d'expériences entre les deux pays frères. "Les efforts déployés par l'Algérie pour développer de nombreux secteurs, à travers la réalisation de plusieurs projets importants, représentent autant d'expériences réussies, fondées sur un modèle de développement qui encourage à multiplier les possibilités de travailler ensemble pour réaliser un meilleur développement", a-t-il déclaré à l'APS à l'issue d'une rencontre de presse organisée dans le Gouvernorat de Musandam au profit de professionnels des médias de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. "Nous avons constaté, ces dernières années, que l'économie algérienne est en pleine croissance et cela nous conforte dans l'idée que l'investisseur algérien est en mesure de contribuer à la relance de l'économie touristique, et de l'investissement à Oman, en général", a-t-il encore indiqué, soulignant que la volonté de renforcer les relations et de rapprocher les deux pays frères, au cours des derniers mois, s'est traduite par "l'intensification des échanges d'expériences entre membres des gouvernements algérien et omanais en matière d'investissements, une intensification qui donnera prochainement lieu à des échanges plus larges dans différents domaines".

Pour sa part, Saeed Al Ameri, responsable des délégations de médias et de missions étrangères venues de différents pays, a indiqué que le ministère de l'Information du Sultanat d'Oman a prévu, pour cette semaine, un programme riche et varié, destiné à mettre en valeur les atouts touristiques, culturels et historiques du pays, dans les gouvernorats de Musandam, d'Adh-Dhahira et d'Al Buraimi, et à faire découvrir les projets de développement vitaux à travers lesquels le Sultanat entend mettre en valeur l'héritage culturel du pays.

PARLEMENT Signature d'une convention de coopération entre l'APN et la HATPLC

Une convention de coopération a été signée, hier à Alger, entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en vue de renforcer la coopération institutionnelle en matière de transparence et de lutte contre la corruption.

La convention a été signée par le Président de l'APN, Brahim Boughali, et la Présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati.

Dans son allocution, M. Boughali a souligné l'importance de cette convention dans le renforcement de la coordination entre les deux institutions, au service des objectifs nationaux visant à moraliser la vie publique et à ancrer les principes de transparence, rappelant le rôle de l'APN dans l'élaboration des textes juridiques soutenant ces efforts.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation de la vision du président de la République, M.



Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la lutte contre la corruption et de la transparence un axe essentiel de son programme électoral en 2019 et son premier noyau à travers la révision de la Constitution de 2020 qui a

conduit à la création de la HATPLC".

Pour sa part, Mme Mousserati a salué cette convention qui constitue "un pas historique" dans le parcours de la HATPLC qui, a-t-elle ajouté, contribuera à renfor-

cer le partenariat institutionnel à travers l'échange d'expertises, l'organisation de programmes de formation, outre l'élaboration d'études conjointes pour le développement des dispositions nationales de prévention et de lutte contre la corruption.

Cette convention, considère-t-elle, constitue "une opportunité pour impliquer l'Autorité dans les débats relatifs aux textes législatifs y afférent, ce qui permettra de renforcer la complémentarité institutionnelle", la qualifiant de "modèle pour une coopération fructueuse à même de renforcer

les principes de transparence et de bonne gouvernance, pour répondre aux aspirations des citoyens".

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Illizi : près de 200 requêtes traitées par la délégation du Médiateur de la République en 5 ans

Pas moins de 196 requêtes ont été traitées par la délégation du Médiateur de la République de la wilaya d'Illizi, au cours des cinq dernières années, a-t-on appris mercredi du délégué local de cette instance, Abdellatif Bakhdir.

Dans une déclaration à l'APS en marge des portes-ouvertes sur l'institution du Médiateur de la République, M. Bakhdir a indiqué que 196 requêtes ont été traitées et 2.000 citoyens ont été reçus par la délégation de la wilaya, depuis sa création en 2020.

Et d'ajouter que, durant l'année écoulée, la délégation du Médiateur de la wilaya d'Illizi a traité 48 requêtes et accueilli 207 citoyens, dont des représentants d'associations, de comités de quartiers, ainsi que des promoteurs.

Le même responsable a fait état d'un taux de réponse de 100% de la part des administrations locales, précisant que 40% d'entre elles se sont engagées à répondre dans les délais légaux fixés à 15 jours.

En revanche, certaines requêtes ont né-

cessité un délai plus long en raison de leur complexité, a-t-il poursuivi.

S'agissant de la prise en charge des préoccupations des citoyens, le taux de réponses favorables a atteint les 81% contre 18% de réponses négatives, a-t-il encore fait savoir.

Organisée à l'occasion du 5e anniversaire de la création de l'institution du Médiateur de la République, cette manifestation se poursuivra jusqu'à la fin de cette semaine, selon les organisateurs.

ANP

Bechar : le centre secondaire de coordination des opérations SAR, une unité spécialisée du CFDAT

Le centre secondaire de coordination des opérations de recherches et de sauvetage des aéronefs en détresse de Bechar est une unité militaire spécialisée relevant du commandement des forces de défense aériennes des territoires (CFDAT), a-t-on présenté lors d'une manifestation organisée mercredi au niveau de cette structure militaire.

Ce centre secondaire, dont le siège est au niveau de l'aéroport Boudghene Benali-Lotfi de Bechar, est chargé de l'organisation des opérations SAR (Search and Rescue), dans la zone de compétence nationale, découlant des accords internationaux ratifiés par l'Algérie, notamment la "convention de Chicago" relative à l'aviation civile internationale, et à laquelle l'Algérie a adhéré en 1963, a expliqué le chargé de communication au niveau du commandement de cet armé, le colonel Belabed Touati Amine, à l'occasion de "Portes ouvertes" sur les FDAT.

Le centre en question, qui rayonne sur toute la région du Sud-ouest du pays, est doté de moyens humains et logistiques lui permettant d'entamer, à n'importe quel moment, des opérations SAR, à savoir les recherches et le sauvetage des aéronefs en détresse, au titre de sa mission permanente de service public à caractère interministériel, a-t-il ajouté.

Il a pour missions l'organisation et la conduite, en coordina-

tion avec le centre principal des opérations de recherches et de sauvetage des aéronefs en détresse dans sa zone de compétence, à savoir la troisième Région militaire (3ème RM), la coordination de sauvetage par les moyens aériens, la participation aussi au sauvetage terrestre avec d'autres organes, militaires ou civils, dans le cadre du plan d'organisation des secours (ORSEC), a-t-on fait savoir.

Cette structure militaire, dotée de moyens de haute technologie et d'un personnel militaire de grandes compétences professionnelles, peut aussi participer, dans la mesure où sa mission principale le permet, et en accord avec le centre principal, à des opérations de recherches et de sauvetage à la suite d'accident, autre qu'aérien, et à l'exécution de toute mission particulière ordonnée par le centre principal, a poursuivi l'officier supérieur.

D'importants moyens aériens, dont des aéronefs militaires en configuration semi-spécialisée, équipés de moyens de repérage électronique et de centrales inertielles (INS) pour la recherche automatique et des hélicoptères militaires de sauvetage, en plus d'autres moyens terrestres mis à la disposition durant ces missions, notamment ceux de la Protection civile, de la Sureté nationale, les Douanes et le secteur des forêts, et ce dans le but de

sauvetage et recherches des aéronefs en détresse, a-t-il noté.

Les nombreux visiteurs de cette manifestation "Portes ouvertes" (17-19 février), dont des collégiens, des lycéens et des étudiants, ont pu prendre connaissance aussi des autres missions du CFDAT, au titre de sa participation à l'exécution de missions constitutionnelles de l'Armée nationale populaire (ANP).

Il s'agit d'organiser et d'assurer la défense de l'espace aérien national, de faire respecter en tout temps la souveraineté nationale en assurant la police du ciel, de participer, en coordination avec les organismes nationaux concernés, à la réglementation et à l'organisation de la circulation aérienne générale à travers le pays, a-t-il encore détaillé.

Pour assurer avec professionnalisme ces missions, le CFDAT a mis en place, sous la direction du haut commandement de l'ANP, un système de formation performant à même de conférer aux cadres un enseignement d'excellence à la mesure des évolutions technologiques, a-t-il signalé.

Ce système de formation militaire est assurée par un dispositif de formation de haut niveau, composé d'une école supérieure de la défense aérienne du territoire "Chahid Ali Chahat" à Réghaia (1ère Région militaire), qui a comme mission la

préparation d'officiers de défense aérienne à travers des formations d'ingénieurs, de cours d'état-major, de perfectionnement, d'application (au profit des officiers ingénieurs issus de l'école militaire polytechnique), en plus d'une école des cadres de la défense aérienne du territoire "Chahid Ahmed Ferrach" à Berrouaghia (4ème RM), avec pour mission la formation des officiers du contingent, des élèves sous-officiers contractuels et du contingent, a-t-il ajouté. Le dispositif de formation comprend aussi un centre d'Instruction des FDAT "Chahid Abdelouahab Djeflal" à Sétif (5ème RM), qui a pour mission l'Instruction des contractuels et des hommes du contingent.

En matière de développement, les axes d'efforts du commandement des FDAT sont essentiellement orientés vers des opérations de modernisation des équipements et d'amélioration de leurs performances, en fonction des besoins propres de l'arme, a-t-il soutenu.

Ces besoins sont dictés par les développements technologiques des systèmes d'arme et par les impératifs opérationnels permettant aux CFDAT de faire face, efficacement et de manière permanente et continue, à toute hostilité aérienne pouvant menacer l'intégrité du territoire national, a conclu le colonel Belabed.

AÏN TEMOUCHENT

Valorisation des biens des communes côtières pour augmenter les revenus pendant la saison estivale

Les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent misent sur la valorisation des biens des communes côtières pour les exploiter de manière appropriée durant la saison estivale, afin d'augmenter les revenus de ces collectivités locales, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Aïn Temouchent Mabrouk Ould Abdennebi a récemment insisté, lors d'une visite sur le site de la plage "Sidi Djeloul", dans la commune de Sidi Safi, sur "l'exploitation optimale des ressources disponibles dans les communes côtières, ce qui permettra d'augmenter leurs revenus, surtout pendant la saison estivale, qui attire un nombre important d'estivants".

Le wali a donné des instructions au président de l'APC de Sidi Safi pour "commencer l'élaboration d'une étude technique pour la réhabilitation du camping familial relevant de cette commune, afin de l'exploiter de manière optimale et en faire une source de revenus pour le trésor public de la collectivité locale". Cette étude porte sur



la mise en place d'équipements et de structures nécessaires pour les activités du camping, et en le renforçant avec l'éclairage public, une cuisine collective, des sanitaires, ainsi que des installations de services, dans le but d'attirer les familles et ceux désireux de faire du camping dans les

meilleures conditions au niveau de ce site, particulièrement en raison de son attrait naturel et du manque d'établissements hôteliers dans la région. Dans la commune de Sidi Benadda, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a donné des instructions pour exploiter

un terrain inutilisé sur la plage "El Hilal" et le transformer en parking pour les estivants, ce qui permettra de générer des revenus pour cette commune côtière.

Le wali a également insisté sur "la fourniture de toutes les conditions nécessaires sur les plages "Wouroud" et "Hilal", relevant de la commune de Sidi Benadda, ainsi que sur l'organisation de campagnes de nettoyage bénévoles, en associant tous les secteurs concernés dans les préparatifs pour la saison estivale".

Il a enfin souligné l'importance de l'aspect esthétique de la plage "le puits" à Beni Saf, et la nécessité d'aménager son front de mer en respectant les particularités de cette ville côtière.

SIDI BEL ABBES

Exercice virtuel simulant une crue de Oued Mekkera dans la commune de Sidi Lahcen

La direction de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel Abbès a exécuté, mercredi, un exercice virtuel simulant une crue de Oued Mekkera au niveau de la commune de Sidi Lahcen, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et d'information de cette instance.

Le responsable de la communication et de l'information de la direction de la Protection civile, le lieutenant Oussama Benhamimidi a précisé que cet exercice virtuel, organisé dans le cadre de la mise en œuvre du plan de secours de la wilaya pour l'année 2025, a été supervisé par le wali, Kamel Hadji, et le directeur local de Protection civile, le lieutenant-colonel Abdel-fettah Kassoul, avec la participation de toutes les parties concernées par le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya.

La même source a ajouté que le scénario de la manœuvre simulait une crue de Oued Mekkera au niveau de la commune de Sidi Lahcen, causant des pertes humaines et matérielles, ainsi que la disparition de certaines personnes.

Au cours de cette manœuvre de simulation, un poste de commandement fixe a été installé sous la direction du wali au niveau de la wilaya, ainsi qu'un poste de commandement opérationnel sous la direction du directeur de la Protection civile sur le lieu de l'inondation, en plus d'un centre de collecte des moyens pour assurer la préparation logistique et technique et un centre médical avancé, indique-t-on.

L'objectif de cet exercice virtuel est de tester le plan ORSEC de la wilaya, d'évaluer la préparation et la réactivité de toutes les parties concernées par le décret exécutif encadrant la mise en œuvre de ce plan et de renforcer la coordination entre elles pour garantir une intervention efficace et réussie, a-t-on précisé de même source.

Afin de garantir le succès de cette opération, qui a duré toute la journée, la direction de la Protection civile, en coordination avec les parties concernées, a mobilisé tous les moyens matériels et humains, dont 15 unités d'intervention au niveau de la wilaya, 170 agents de différents grades, cinq véhicules de transport, 11 ambulances, trois camions de transport de matériel et 21 camions d'intervention, a fait savoir la même source.

Il est à noter que cet exercice virtuel fait suite à une opération de camping organisée, pendant quatre jours dans la commune de Sidi Lahcen, pour la section principale de soutien et d'intervention de la Protection civile, impliquant la mobilisation d'un équipement conséquent, lors de laquelle les équipes d'intervention spécialisées ont effectué des manœuvres diurnes et nocturnes de recherche et de sauvetage dans la commune de Sidi Lahcen.

SKIKDA

Distribution de 662 décisions d'attribution de logements relevant des différentes formules d'habitat

Pas moins de 662 décisions d'attribution de logements relevant des différentes formules d'habitat, et d'aides à l'habitat rural, ont été remises, mercredi, au cours d'une cérémonie organisée à la bibliothèque principale de lecture publique de Skikda. Le wali de Skikda, Saïd Akhrouf, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a présidé cette cérémonie inscrite dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid (18 février). Les 662 décisions d'attribution concernent 160 logements de la formule location-vente gérée par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), à Filfila, 102 logements publics locatifs (LPL) à Azzaba, Filfila, et Bekkouche-Lakhdar, et 400 aides à l'habitat rural.

APS

RELIZANE

Raccordement de près de 90 foyers au réseau de gaz naturel

Près de 90 foyers des douars "Akaïbia", "Ouled Bekhada" et "El-Kememcha", relevant de la commune de Yellel (à l'Ouest de Relizane) ont été raccordés, récemment, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, mercredi, auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.

Le responsable de la communication à la direction de la société, Bachir Chorfi, a précisé à l'APS que cette opé-

ration de développement, réalisée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie pour les collectivités locales (CSGCL), a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 20 millions de dinars et a porté sur la réalisation d'un réseau électrique de plus de 6,7 km linéaire, ainsi qu'un poste de transformation électrique d'une capacité de 160 kilovolt. Ce projet contribue à améliorer les conditions de vie des habitants des

douars concernés (plus de 430 habitants au total), a souligné le responsable, relevant que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est estimé, actuellement, à 69%.

La Sonelgaz recense dans cette collectivité locale de l'Ouest plus de 231.000 clients pour le réseau électrique et plus de 127.000 pour le réseau de gaz naturel, a indiqué la direction du secteur.

BOUMERDES

Relogement de 146 familles à travers la wilaya

Au total, 146 familles de la wilaya de Boumerdes ont bénéficié, mercredi, de nouveaux appartements au titre d'une opération de relogement supervisée par la direction du logement et l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya (OPGI), a indiqué une source de la wilaya.

Une cérémonie symbolique de remise des clés de ces logements à leurs bénéficiaires a été organisée à l'occasion, au siège de la wilaya, en présence des autorités locales, à leur tête le wali Fouzia Naïma, et nombre de familles bénéficiaires. Les 146 familles concernées ont bénéficié de logements de différents



types repartis sur nombre de communes de Boumerdes, dont 50 logements promotionnels aidés (LPA), 50 logements publics locaux (LPL) et 46 aides à la construction rurale, a indiqué le directeur local du lo-

gement, Mazen Sendakli, dans une déclaration à l'APS, à l'issue de la cérémonie de remise des clés.

"Tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour le bon déroulement

de cette opération de relogement", a-t-il ajouté, informant qu'elle sera suivie par d'autres opérations similaires inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du programme de distribution progressive des logements à travers la wilaya. A noter le lancement de la réalisation, en 2024, de plus de 5.000 logements (tous types confondus), avec le règlement des procédures administratives inhérentes au lancement des travaux de plus de 2.000 autres. A cela s'ajoute la relance des travaux de réalisation de trois (3) programmes de logements englobant plus de 800 logements AADL.

BECHAR

Inauguration d'un nouvel abattoir de volailles

Un nouvel abattoir d'une capacité de 1.600 poulets de chair par jour a été inauguré mercredi par le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, au niveau de la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

Cette nouvelle structure, qui couvre une superficie de 2.500 M2, a nécessité un investissement privé de 45 millions DA pour sa réalisation et son équipement en plusieurs chaînes modernes

dédiées à ses activités, ont indiqué ses promoteurs.

L'abattoir est doté de plusieurs structures et servitudes, notamment une aire de réception des volailles, des salles de pesée, d'abattage, de déplumage et d'enlèvement des abats, d'entreposage des déchets et d'un incinérateur, et ce suivant les normes d'hygiène et de santé requises, ont-ils expliqué. Une

vingtaine d'emplois permanents ont été créés à la faveur de ce projet, appelé à permettre un approvisionnement quotidien en poulets de chair des différents marchés de la wilaya, notamment durant le mois de Ramadhan, ont estimé des responsables à la direction du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en marge de la cérémonie d'inauguration.

PATRONAT Souheil Guessoum élu nouveau président de la CAPC

M. Souheil Guessoum a été élu, mercredi, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lors d'une assemblée générale ordinaire électorale, succédant au président sortant Rahmoune Zergoune, a indiqué l'organisation patronale dans un communiqué.



A l'issue de cette AG, "les adhérents de la CAPC ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation, à savoir l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Souheil Guessoum et des membres du Conseil d'ad-

ministration, et ce, en conformité avec ses statuts et son règlement intérieur et en vertu de la loi sur les associations", a précisé la même source.

Au terme de ses travaux, l'AG a rendu hommage au président sortant pour "son

engagement envers la préservation de l'unité de l'organisation et a décidé de lui attribuer, en reconnaissance de son parcours distingué, le titre de président d'honneur de la CAPC", a ajouté le communiqué.

A cette occasion, M.

Guessoum a affirmé que "l'organisation patronale poursuivra ses actions de réflexions et de propositions sur toutes les questions qui engagent l'avenir de l'économie nationale dans une démarche constructive et responsable avec les pouvoirs publics et les partenaires économiques nationaux".

"L'organisation engagera et soutiendra toute action qui contribuera au renforcement du front interne, garant de la stabilité et de la prospérité pour le pays", a-t-il également souligné. Le nouveau président de la CAPC occupait, depuis 2020, le poste de vice-président de la CAPC et président du Syndicat du numérique, a-t-on encore rappelé de même source.

INDUSTRIE - SOLIDARITÉ

Accord-cadre pour l'intégration des familles productives dans les branches du textile et du cuir

Un accord-cadre de partenariat et de coopération a été signé, mercredi à Alger, entre le ministère de l'Industrie et le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, visant à renforcer l'implication des femmes au foyer et des familles productives dans le processus de production nationale, notamment dans les industries du textile et du cuir.

L'accord a été paraphé par le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, en présence de cadres des deux départements ministériels, ainsi que de représentants des organismes sous tutelle et des complexes industriels publics.

Ce partenariat vise à mettre en place des mécanismes de coopération et de coordination pour soutenir l'autonomisation des femmes et le développement des familles productives. Il prévoit également l'appui des établissements industriels, publics et privés, en ressources humaines spécialisées

dans les secteurs du textile et du cuir.

Il permet aussi l'ouverture d'espaces de commercialisation affiliés au groupe public du textile et du cuir "Getex", ainsi que la mise à disposition d'espaces et d'équipements de travail pour les femmes au foyer, encourageant aussi la commercialisation des produits sur Internet.

L'accord prévoit, en outre, l'élaboration d'un plan national visant à structurer les efforts des femmes au foyer et des familles productives, notamment à travers la création de coopératives soutenant la productivité des complexes industriels.

Il encourage également l'échange d'expertises et la formation d'équipes de travail conjointes afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A cette occasion, M. Ghrieb a souligné que cet accord s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir un développement économique et social intégré.

Il a insisté sur l'importance d'une coopération accrue entre les deux sec-

teurs pour diversifier la production nationale, en intégrant les familles productives dans la dynamique industrielle. Il a également annoncé la création d'un comité sectoriel conjoint de coordination et de suivi, chargé de la mise en œuvre des dispositions de l'accord.

De son côté, Mme Mouloudji a mis en avant l'importance de ce partenariat pour l'intégration économique des femmes algériennes, à travers des mécanismes favorisant leur participation active à la promotion des produits industriels locaux.

Elle a précisé que l'accord permettra d'impliquer les femmes productrices et artisanes dans le développement des filières du textile et du cuir, notamment par la valorisation de leurs compétences artisanales, en individuel ou en coopératives. Elle a ajouté que les cellules de proximité de son ministère travailleront en coordination avec les directions d'action sociale afin d'informer les femmes au foyer sur les opportunités disponibles et de faciliter leur mise en relation avec les entreprises concernées.

EXPORTATIONS Signature de plusieurs contrats de partenariat pour exporter des produits algériens vers l'Arabie saoudite et la Mauritanie

Plusieurs contrats de coopération et de partenariat ont été signés, mardi à Alger, par des opérateurs économiques algériens et leurs homologues d'Arabie saoudite et de Mauritanie, en vue d'exporter des produits algériens vers ces deux pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Abdallah, et de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah bin Nasser Al-Bussairy.

Neuf contrats ont été signés entre des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, portant notamment sur l'exportation des produits agricoles, des matériaux de construction, de l'électroménager, des détergents et d'équipements électriques, ainsi que des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

Un autre contrat a également été signé pour l'exportation de produits agricoles algériens vers le Royaume d'Arabie saoudite, qui sera une destination pour d'autres marchandises algériennes après l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne pour l'exportation.

Dans ce cadre, les ministres et la délégation les accompagnant ont donné, au niveau de l'Aéroport international Houari-Boumediène, le coup d'envoi de l'exportation d'une première cargaison de produits agricoles destinée au Royaume d'Arabie saoudite et d'une autre cargaison à destination de Montréal (Canada).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boukhari a affirmé que la signature de ces contrats et l'approbation d'une série de facilités au profit des exportateurs, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par l'Etat en vue de diversifier l'économie et d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite avait atteint 536 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2024, contre environ 135 millions de dollars d'échanges avec la Mauritanie durant la même période, a indiqué le ministre, estimant que ces chiffres "ne reflètent aucunement les capacités humaines et matérielles de ces pays", invitant, par là même, les opérateurs économiques à "adhérer activement" à cette démarche visant à augmenter le volume des échanges commerciaux.

L'ambassadeur saoudien, a, quant à lui, indiqué dans une déclaration à la presse, que la nouvelle ligne pour l'exportation de marchandises entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, apportera une valeur ajoutée à l'activité économique entre les deux pays, notamment après la création du Haut Conseil de coordination algéro-saoudien en 2023.

Le diplomate a également souligné que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite connaît une hausse notable ces dernières années, estimant que les capacités des deux pays leur permettent d'augmenter davantage le niveau de ces échanges.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR

Près de 2000 exportateurs de produits nationaux recensés (responsable)

Le nombre d'exportateurs algériens a augmenté à près de 2000 exportateurs de produits nationaux dans plus de 120 pays à travers le monde, a indiqué, mercredi, un responsable au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Dans un entretien à la chaîne I de la radio nationale, le sous-directeur chargé du suivi et de l'appui des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, El

Houari Abdelatif a souligné que le dernier recensement a fait état de près de 2000 exportateurs contre 200 il y a quelques années, ce qui reflète l'orientation actuelle vers la diversification des exportations nationales à travers une série de mesures incitatives.

Dans ses exportations, l'Algérie mise sur "la qualité du produit national" pour s'accaparer des parts essentiellement sur les marchés africains et arabes, en sus des marchés européens, américains et

asiatiques, a ajouté le même intervenant qui a mis en avant la diversité des produits demandés à l'étranger, englobant les produits alimentaires et agricoles notamment les olives et les dattes, les produits de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et les électroménagers.

Dans ce contexte, il a annoncé la programmation de plusieurs opérations d'exportation vers le Royaume-Uni qui verra prochainement l'organisa-

tion d'une foire des produits algériens. Concernant le marché africain, l'intervenant a souligné qu'il représentait 10 % du volume global des exportations algériennes hors hydrocarbures. Les autorités publiques aspirent à augmenter ce taux qui ne représente pas les capacités d'exportation nationales, notamment à travers les avantages et les facilités accordées aux exportateurs dans le cadre de la Zone africaine de libre échange (Zlecaf).

ROYAUME-UNI Chômage faible, entreprises inquiètes

Le chômage est resté stable à 4,4% lors des trois mois terminés en décembre, a annoncé mardi l'office britannique des statistiques "ONS", mais le marché montre des signes ralentissements, les entreprises se montrant inquiètes des hausses de cotisations patronales du gouvernement.



Les intentions d'embauche se sont considérablement affaiblies sur l'ensemble du marché du travail, soulignent les économistes, qui s'attendent à ce que cela persiste au cours des mois à venir.

La ministre britannique des Finances, Rachel Reeves, a présenté fin octobre un budget augmentant brutalement les cotisations patronales, qui entrera en vigueur en avril. Les entre-

prises ne cessent depuis d'alerter sur l'impact de ces hausses pour l'emploi et les salaires. Dans une enquête publiée lundi, l'institut économique Chartered Institute of Personnel and Development (CIPD) révèle qu'un tiers des entreprises s'attendent à une augmentation de leurs coûts de personnel et déclarent prévoir de réduire les emplois par des licenciements ou en recrutant moins de travail-

leurs. Il note une légère accélération de 5,9% (hors primes) de la croissance des salaires, qui "pourrait compliquer la prise de décision" de la Banque d'Angleterre. Ce chiffre est en effet scruté de près par l'institution monétaire britannique, qui veille à la stabilité des prix et voit la croissance des salaires comme un indicateur de pressions inflationnistes.

Cette dernière, qui vient de réduire son taux direc-

teur à 4,5%, va devoir adopter une stratégie pour contrer un ralentissement économique, avec le risque qu'une forte croissance salariale puisse soutenir la consommation et ralentir la désinflation, selon les économistes. Ces chiffres font suite à la publication la semaine passée d'un taux de croissance presque atone au quatrième trimestre, à 0,1%, qui renforce "les inquiétudes sur une stagnation"

ALLEMAGNE Regain de confiance chez les investisseurs

Le moral des investisseurs est reparti à la hausse en février, selon un communiqué publié mardi, par l'institut de recherche économique ZEW. L'indicateur du climat des affaires a bondi de 15,7 points sur un mois pour s'établir à 26 points, enregistrant ainsi sa plus forte hausse en deux ans.

C'est mieux que prévu par le consensus d'analystes sondés par la plateforme financière Factset, qui ta-

blait sur une hausse moindre de 10 points. De plus, l'évaluation de la situation économique actuelle s'est redressée de 8,5 points pour les 154 analystes interrogés par le ZEW, restant néanmoins à un niveau très bas, à -45,3 points.

L'économie du pays, confrontée à des faillites et des plans sociaux en cascade ces derniers mois, est au cœur de la campagne pour les élec-

tions législatives prévues dimanche prochain. Le président de l'institut ZEW, Achim Wambach, souligne également la probable reprise de la consommation privée dans les six prochains mois, ainsi et l'impact de la récente décision de la Banque centrale européenne (BCE) de réduire les taux d'intérêt, pour rebooster l'activité économique européenne dont celle allemande.

MONNAIES Le dollar en hausse face à l'euro

Le billet vert monte mardi avec le retour des investisseurs d'un jour férié aux Etats-Unis, tandis que les marchés restent suspendus à la rencontre russo-américaine en Arabie saoudite.

Selon les analystes, le dollar a profité notamment d'une vague de rendements obligataires américains plus élevés, alors que les marchés des bons du Trésor américain ont rouvert après le jour férié du Presidents' Day", célébré chaque troisième lundi de février.

Vers midi, le billet vert prend 0,19% à la monnaie unique européenne, à 1,0464 dollar, et s'accorde 0,18% face à la livre, à 1,2602 dollar. De hauts responsables américains et russes, ont entamé mardi à Ryad une réunion afin de préparer un possible prochain sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine sur l'Ukraine.

D'autre part, au Royaume-Uni, le taux de chômage est resté stable à 4,4% lors des trois mois terminés en décembre, selon

des chiffres officiels dévoilés mardi, un niveau peu élevé, qui freine la baisse de la livre.

Des données sur le produit intérieur brut (PIB) publiées en fin de semaine dernière ont également montré que l'économie britannique a évité une contraction au quatrième trimestre.

"Nous sommes confrontés à un environnement de croissance faible au Royaume-Uni", a cependant insisté le gouverneur de la Banque d'Angleterre

(BoE), Andrew Bailey, qui s'exprimait mardi lors d'une conférence à Bruxelles. Le patron de la BoE a également minimisé la menace d'une résurgence de l'inflation dans le pays, qui augmentera "à court terme", et mais à "rien de comparable à son niveau d'il y a quelques années", selon lui. L'inflation britannique en janvier, publiée mercredi, est attendue en progression, à 2,8% sur un an contre 2,5% en décembre, selon le consensus de Bloomberg.

PÉTROLE Le Brésil rejoint une charte liée à l'Opep

Le Brésil a annoncé mardi son entrée dans la Charte de coopération entre pays producteurs de pétrole (CoC), liée à l'Opep.

En tant que membre de la charte CoC, le Brésil "peut promouvoir des discussions sur l'utilisation de technologies propres et alternatives pour le fi-

nancement de projets de décarbonisation", affirme le ministre brésilien des Mines et de l'Énergie dans un communiqué. Le Brésil aura un rôle consultatif, sans prendre part aux décisions stratégiques liées aux quotas de production des principaux exportateurs de pétrole. "Contrairement à l'Opep et

à l'Opep+, la charte n'a pas pour vocation la réduction de la production ou la régulation des prix.

Il s'agit d'un forum de discussion sur des sujets liés à la transition énergétique ou les avancées technologiques", a souligné à la presse un porte-parole du ministère des Mines et de l'Énergie.

BOURSES MONDIALES Wall Street termine en légère hausse

La Bourse de New York a terminé en légère hausse mardi, parvenant à clôturer sur une note positive malgré une séance sans grande conviction, les investisseurs ayant désormais le regard tourné vers la Fed et les évolutions géopolitiques.

Le Dow Jones (+0,02%) et l'indice Nasdaq (+0,07%) ont terminé proche de l'équilibre, tandis que l'indice élargi S&P 500 s'est octroyé 0,24% et a atteint un nouveau record en clôture, pour culminer à 6.129,58 points.

Les Bourses européennes, portées par la défense, battent des records

L'effervescence géopolitique retient l'attention des marchés financiers européens lundi, qui battent des records, portés par les principales valeurs du secteur de la défense.

La Bourse de Francfort a terminé en forte hausse de 1,26%, établissant un nouveau record en clôture à 22.798,09 points, après avoir aussi battu son plus haut en séance, désormais à 22.804,20 points.

Milan a gagné 0,92%, Londres 0,41% et Paris a grappillé 0,13%. La monnaie unique glissait de 0,12% face au billet vert, à 1,0479 dollar pour un euro vers 16H00 GMT.

La Bourse de Paris termine en légère hausse

La Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,13% lundi. L'indice vedette CAC 40 a gagné 10,59 points et s'est établi à 8.189,13 points à la clôture. Depuis le 1er janvier, il a avancé de 10,95% et se rapproche de ses plus hauts niveaux en séance (8.259,19 points) et en clôture (8.239,99 points) tous deux touchés en mai 2024.

L'or atteint un nouveau sommet, le dollar progresse

L'or monte, comme le dollar, face aux nouvelles menaces de droits de douane du président américain, Donald Trump. Mercredi, l'once du métal jaune a atteint un nouveau sommet, à 2.947,01 dollar. Selon les analystes, l'or continue de bénéficier d'un soutien en raison de son rôle d'actif refuge et de couverture contre l'inflation, dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et économiques "toujours plus fortes". Le président américain a annoncé mardi qu'il prévoyait d'appliquer des droits de douane de près de 25% sur les automobiles importées aux Etats-Unis et sur les semi-conducteurs ainsi que sur le secteur pharmaceutique, mais pas avant le 2 avril.

Le dollar est également quelque peu porté par la menace des droits de douane, une mesure inflationniste qui peut convaincre la Réserve fédérale de conserver des taux élevés. Vers 10H35 GMT, le billet vert progresse de 0,20% face à l'euro, à 1,0424 dollar, et prend 0,14% face à la livre, à 1,2595 dollar.

MÉDÉA

Portes ouvertes sur l'école de formation de commandos et d'initiation au parachutisme de Boghar

Une journée portes ouvertes sur l'Ecole de formation de commandos et d'initiation au parachutisme "Mbarek Derbal" de Boghar (Médéa), relevant de la 1ère Région militaire, a été organisée mercredi au profit des citoyens et des médias locaux.

Ces portes ouvertes entrent dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à "informer le public sur le niveau de compétence et de formation" de ses structures, a déclaré, lors de cette journée, le commandant de l'école, le colonel Hacène Benamar.

"C'est aussi une occasion pour informer l'opinion, par le biais des médias, sur le degré de professionnalisme atteint par les forces terrestres, notamment en matière de lutte anti-terroriste, ainsi que sur le niveau de maîtrise des techniques modernes de combat et de préparation des forces d'élites de l'ANP", a précisé l'officier.

L'école de formation de commandos et d'initiation au parachutisme "a acquis, au fil des années, un grand niveau de maîtrise dans le domaine de la formation militaire et elle est sollicitée par différentes forces de l'armée nationale populaire (forces navales-aériennes, défense aérienne du territoire,



armée de terre, gendarmerie nationale) ou des corps constitués, comme la sûreté nationale pour une formation spécialisée", a-t-il relevé.

L'école accueille également des officiers stagiaires issus d'autres pays pour une forma-

tion dans les techniques de combat et de lutte anti-terroriste, en plus des échanges avec des unités des forces spéciales étrangères dans le cadre de la coopération militaire, dirigée par la haut commandement de l'ANP, a-t-il ajouté.

Cette maîtrise des techniques de combat dans le domaine de la lutte anti-terroriste a, d'ailleurs, été constatée de visu par les représentants de la presse nationale et le public présent, lors des exercices de combats rappro-

chés (Kuk Sool) effectués par de jeunes commandos de l'école, qui traduisent une grande maîtrise des techniques d'assaut, de contre-embuscade et de combats corps à corps, enseignées au sein de cette école.

L'école de formation de commandos dispose d'un site d'entraînement en parachutisme doté d'équipements modernes qui permettent de former, en un temps très court, des parachutistes aptes à être engagés rapidement sur le terrain, a assuré l'un des chefs instructeurs affecté sur ce site. L'entraînement de base se fait entièrement dans l'enceinte de ce site qui dispose d'une tour de saut haute de 110 mètres, équipée d'appareils sophistiqués qui permettent d'optimiser la sécurité lors des séances d'entraînement. Un acquis qui renforce les capacités de formation de cette école qui jouit déjà d'une grande réputation en matière de formation et de préparation des troupes d'élite.

DJELFA

Près de 60 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique à Zekkar (Direction)

Un projet de raccordement à l'électricité de 59 exploitations agricoles de la commune de Zekkar, au sud de Djelfa, a été mis en service, a-t-on appris, mercredi, de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Entré en service durant la semaine écoulée, le projet a été réalisé pour une enveloppe de 148 millions DA, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya, a indiqué le di-

recteur de la distribution, Abdelhakim Louadfel.

Les exploitations raccordées se répartissent sur trois zones agricoles de la commune, à savoir Ras El-Ain, Koudiet R'tim et Hemmada, a-t-il ajouté, soulignant la réalisation au titre de ce projet d'un réseau électrique de plus de 27 km de lignes de moyenne et basse tension et l'installation de 15 transformateurs électriques.

Le coût de raccordement de chaque exploitation est estimé à plus de 2,5 millions DA, a-t-il précisé.



TISSEMSILT

Formation de plus de 410 jeunes dans divers métiers traditionnels et artisanaux



La Chambre de l'artisanat et des métiers de Tissemsilt a formé plus de 410 jeunes dans divers métiers traditionnels et artisanaux, au cours de l'année 2024, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur de la chambre, Rezak Bounab.

M. Bounab a souligné que le programme de formation a couvert différents métiers dans le cadre des accords conclus entre la chambre et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, et a bénéficié à 45 personnes

détenues dans des établissements pénitentiaires, dans le cadre d'un accord entre la chambre et le secteur de la Justice.

Le responsable a ajouté que la formation s'est concentrée sur la création et la gestion d'entreprises, ainsi que sur les techniques de présentation et de vente de produits artisanaux et le marketing électronique, en utilisant les réseaux sociaux et la façon d'enregistrer une marque de propriété intellectuelle.

Dans le même contexte, il a souligné que le secteur de l'artisanat et des métiers a créé, au cours de l'année 2024, plus de 440 postes d'emploi pour les jeunes de la wilaya dans de nombreuses spécialités de l'artisanat, dont 180 postes dans l'industrie artistique et près de 200 postes dans les services. Il a également précisé que le secteur comptabilise plus de 160 artisans dans la wilaya, dont 40 femmes artisanes.

SAÏDA

lancement d'une caravane transportant 145 tonnes d'aide humanitaire au profit des habitants de Ghaza



Une caravane de solidarité, transportant 145 tonnes d'aide humanitaire pour les habitants de Ghaza, a pris le départ, mercredi de la wilaya de Saïda, en direction du Centre de collecte des aides au profit du peuple palestinien, sis dans la wilaya de Blida. Le wali de Saïda, Amoumen Mar-mouri, a supervisé le départ de la caravane devant le siège de la wilaya.

A cette occasion, le wali a indiqué, dans une déclaration de presse, que cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'esprit de solidarité entre le peuple algérien et les Palestiniens de Ghaza, qui vivent dans des conditions humanitaires difficiles en raison de l'agression sioniste.

Il a salué l'élan de solidarité pour soutenir le peuple palestinien, soulignant que cette initiative sera suivie d'une opération similaire dans les prochains jours. Cette action solidaire, initiée par les services de la wilaya de Saïda, en coordination avec le Comité wilaya du Croissant-rouge algérien (CRA), transporte 145 tonnes de produits alimentaires de consommation courante, ainsi que des médicaments, des matelas, des couvertures, des vêtements, des produits de nettoyage et d'autres aides.

De son côté, le président du Comité wilaya du CRA de Saïda, Hadj Omar, a précisé que cette caravane de solidarité avec le peuple palestinien a été soutenue par des bienfaiteurs et des opérateurs économiques.

APS

JAPON

10 ans de prison pour l'assaillant de l'ancien premier ministre en 2023

Un homme qui avait lancé en avril 2023 un engin explosif artisanal vers le Premier ministre japonais de l'époque Fumio Kishida a été condamné mercredi à 10 ans de prison pour tentative d'assassinat, a déclaré une porte-parole du Tribunal de Wakayama.

Ryuji Kimura, 24 ans au moment des faits, avait été arrêté après avoir jeté un engin explosif en direction de M. Kishida, alors que le Premier ministre visitait un petit port de pêche du département de Wakayama (ouest), à 85 km d'Osaka, pour soutenir un candidat de son parti à des élections.

Deux personnes avaient été légèrement blessées et M. Kishida s'en était sorti indemne. Le parquet avait requis une peine de 15 ans. La défense avait plaidé pour une peine de trois ans, avançant que l'accusé n'avait pas eu l'intention de tuer M. Kishida.

Lors du procès, les avocats de M. Kimura avaient affirmé que son "objectif était d'attirer l'attention" et non de commettre une tentative de meurtre. Les



procureurs ont toutefois qualifié l'incident d'"acte terroriste malveillant" et déclaré que l'agresseur savait que son explosif était

potentiellement mortel. Cette attaque avait provoqué une onde de choc dans un pays hanté par l'assassinat en juillet 2022

du prédécesseur de M. Kishida, Shinzo Abe, tué par balle alors qu'il prononçait un discours électoral à Nara (ouest).

MEXIQUE

4.700 litres de méthamphétamine liquide saisis dans un bastion du cartel de Sinaloa

Le gouvernement mexicain a annoncé mardi la saisie de 4.700 litres de méthamphétamine liquide à Culiacan, ville du nord-ouest du Mexique théâtre d'un conflit entre deux factions du puissant cartel de Sinaloa. "Cette saisie est la plus importante de l'administration actuelle", a souligné le ministère de la Sécurité publique dans un communiqué. Quelque 269 kilos de méthamphétamine solide ont également été saisis et "l'impact économique sur les organisations criminelles est de 1,462 milliard de pesos" (environ 72 millions de dollars), selon cette source.

La même source a par ailleurs annoncé l'arrestation de deux per-

sonnes liées au "trafic de fentanyl et à la possession d'armes à feu" dans l'Etat de Jalisco, dans l'ouest du pays. Plus tôt mardi, le président américain Donald Trump, qui accuse régulièrement le Mexique d'inonder les Etats-Unis de drogues et de migrants, a souligné que ce pays était "largement contrôlé par les cartels de la drogue".

"C'est assez triste à dire, et s'ils voulaient de l'aide pour cela, nous la leur donnerions", a-t-il assuré lors d'une conférence de presse dans sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride. Les autorités mexicaines ont multiplié les annonces d'arrestations de membres de cartels de la drogue et de saisies de stu-

pefiants depuis que M. Trump a menacé d'imposer des droits de douane de 25% sur toutes les exportations mexicaines si rien n'était entrepris.

Le Mexique demande pour sa part aux Etats-Unis d'arrêter le flux d'armes vers les cartels de la drogue mexicains. Donald Trump a reporté l'imposition des droits de douane à début mars après que la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a accepté de déployer 10.000 militaires à la frontière avec les Etats-Unis.

Depuis le 5 février, date du début du déploiement, 4,9 tonnes de méthamphétamine, 55 kilos de fentanyl et 489 armes à feu ont été saisis, selon un rapport officiel mexicain.

CHINE

six morts et deux blessés dans un accident de la route dans le sud du pays

Six personnes ont perdu la vie, et deux autres ont été blessées à la suite d'un accident de la route survenu mercredi dans le district de Tengxian de la région autonome Zhuang du Guangxi (sud de la Chine), ont indiqué les autorités locales.

L'accident s'est produit vers 5H00 (heure locale) sur une route nationale du district, lorsqu'un minibus est entré en collision avec un semi-remorque. Selon le bureau de la sécurité publique de Tengxian, quatre victimes ont succombé au coup d'Etat, tandis que deux autres sont décédées malgré les efforts des secouristes. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident.

CAMEROUN

Plus trois millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe en 2025

Le gouvernement camerounais a déclaré que plus de trois millions de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire aigüe au Cameroun en 2025, a rapporté mardi la CRTV, le média d'Etat. Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairi, a révélé ces informations lors de la 3e session du Comité de pilotage du Projet d'urgence de lutte contre la crise alimentaire (PULCCA), qui s'est tenue mardi à Yaoundé, capitale camerounaise. Les régions principalement concernées sont le Nord, l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, l'Est, ainsi que le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Le ministre a souligné l'importance cruciale du PULCCA dans la gestion de cette situation de crise alimentaire, avec un budget annuel de 35 milliards de FCFA alloué à ce projet humanitaire. Ce projet, financé par la Banque mondiale, vise à fournir une aide humanitaire, alimentaire et sanitaire aux populations vulnérables, à renforcer leur résilience grâce à des intrants agricoles et à améliorer la capacité du gouvernement à gérer les crises alimentaires, notamment après les inondations de septembre et octobre 2024 dans la région de l'Extrême-Nord.

MADAGASCAR

Les intempéries ont fait deux décès et plus de 4.500 sinistrés

Les fortes pluies, qui ont frappé Madagascar depuis le 14 février, ont causé deux décès et plus de 4.500 sinistrés, selon le dernier bilan publié mardi par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC).

Les sinistrés, représentant 1.200 ménages, sont principalement répartis entre la capitale Antananarivo et la ville de Mananjary, dans le sud-est du pays, où leurs habitations ont été gravement affectées par les eaux montantes. Environ 3.200 personnes ont dû être déplacées et sont actuellement prises en charge dans des sites d'hébergement temporaires, selon le rapport du BNGRC. Les inondations ont également causé des destructions matérielles importantes. Les autorités appellent à la solidarité et à la vigilance face aux fortes pluies attendues dans les prochains jours. Des efforts sont en cours pour fournir des secours d'urgence aux sinistrés, selon le BNGRC, notamment avec l'activation, depuis dimanche, du Centre national de coordination des opérations d'urgence, qui regroupe divers experts issus de départements ministériels, afin de coordonner les opérations de secours et d'optimiser la gestion des interventions d'urgence à l'échelle nationale.

APS

TURQUIE

Six migrants meurent noyés en mer Egée

Six migrants ont trouvé la mort noyés mercredi en mer Egée au large des côtes occidentales de la Turquie après que leur canot pneumatique a commencé à couler, ont annoncé les autorités.

Intervenues avant l'aube au sud de la grande

ville d'Izmir, dans des eaux séparant la Turquie de l'île grecque voisine de Samos, les garde-côtes turcs ont pu secourir vingt-sept migrants, dont sept se trouvaient à l'eau.

"Les corps sans vie de six migrants irréguliers ont été repêchés", a indiqué le ministre turc de

l'Intérieur, Ali Yerlikaya, annonçant l'arrestation d'un passeur présumé. Sept migrants ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique avaient déjà trouvé la mort dans la même zone mi-janvier.

Les naufrages sont fréquents lors de ces traversées périlleuses entre les

côtes turques et les îles grecques voisines telles que Samos et Lesbos, points d'entrée dans l'Union européenne. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 2.333 migrants ont disparu ou ont été repêchés morts en Méditerranée en 2024.

BOTSWANA

Les autorités ferment temporairement les écoles en raison de fortes pluies

Le ministère de l'Education du Botswana a annoncé mercredi la fermeture temporaire de toutes les écoles du pays du jeudi 20 au lundi 24 février 2025, en raison des fortes pluies qui ont provoqué des inondations et coupé plusieurs routes.

Dans un communiqué relayé par des médias, le ministre Nono Kgafela-Mokoka précise que cette décision a été prise après que les pluies torrentielles des derniers jours aient perturbé les déplacements des élèves, certaines zones étant deve-

nues inaccessibles. Le ministère prévoit de réévaluer la situation lundi après-midi. Les parents et tuteurs sont appelés à veiller à la sécurité des enfants et à surveiller leurs déplacements pendant cette période.

ORAN

Le service de neurologie de l'hôpital de Oued Tlalat oeuvre pour pratiquer la thrombectomie mécanique dès l'année prochaine

Le service de neurologie au niveau de l'Établissement spécialisé en Urgence médico-chirurgicales de Oued Tlalat (Est d'Oran), oeuvre pour lancer, dès l'année prochaine, une technique appelée "thrombectomie mécanique" pour améliorer la prise en charge des AVC, a-t-on appris de la cheffe de service, Pr Douniazed Badsî.

"Nous sommes en train de former des neurologues pour espérer commencer cette technique dans l'établissement spécialisé dans les UMC, d'ici l'année 2026", a indiqué Pr Badsî, en marge du Congrès international sur les urgences médico-chirurgicales clôturé mardi.

"Nous voulons développer, ici au Trauma-Center de Oued Tlalat, la thrombectomie, qui s'avère très utile dans beaucoup de cas d'AVC très sévères, sans laisser de séquelles neurologiques aux patients, c'est un projet du ministère de la Santé et on tient beaucoup à sa réussite", a-t-elle fait savoir.

Cette technique, qui représente une révolution dans la prise en charge de l'AVC, consiste au débouchage de l'artère cérébrale responsable de l'infarctus afin de rétablir la circulation sanguine.

Elle est réalisée soit en complément de la thrombolyse intraveineuse soit seul, après l'avis d'une équipe spécialisée.

Se pratiquant dans un bloc opératoire, sous anesthésie locale ou générale, le geste de thrombectomie mécanique consiste à piquer dans l'artère fémorale (au pli de l'aîne), à remonter par les artères jusqu'à l'artère du cerveau bouchée et aller chercher le caillot.

Toutefois, a-t-elle souligné, "il faut mettre les moyens matériels et humains pour la réussite de ce projet, principalement la formation continue des neurologues".

La spécialiste a rappelé que son service compte plusieurs unités prenant en charge des maladies neurologiques, telles la sclérose en plaque, l'épilepsie, le parkinson et l'alzheimer.

Et pour garantir une meilleure prise en charge de toutes ces pathologies, il faudrait, selon elle, une spécialisation des neurologues.

Ce congrès international a vu la participation de plus de 170 spécialistes nationaux et étrangers (Égypte, Tunisie et Niger), en plus de spécialistes algériens travaillant dans des hôpitaux étrangers.

Une série d'interventions a été présentée, lors de ce congrès, abordant des sujets tels que "les AVC : diagnostic et traitement", "le rôle de l'imagerie dans le diagnostic et le traitement des AVC", "les céphalées aiguës : le point de vue du neurologue", et "les crises épileptiques : le comportement à adopter".

NÂAMA

526 examens médicaux et 3 interventions chirurgicales réalisés dans le cadre d'une caravane médico-chirurgicale

Un total de 526 examens médicaux spécialisés et 3 interventions chirurgicales complexes ont été réalisés par une équipe spécialisée en neurochirurgie, neurologie, anesthésie et réanimation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cherchell (Tipaza), dans le cadre d'une caravane médicale dans la wilaya de Nâama, ont indiqué, mercredi, les organisateurs.



Cette équipe médicale a effectué des examens, consultations et diagnostics pour 223 cas dans le domaine de la neurochirurgie, 236 cas en neurologie et 67 cas en anesthésie et réanimation, au niveau de l'établissement public hospitalier "Les Frères Chenafa" à Mecheria (Nâama), a précisé le chef de la mission, le professeur Kamel Bouaïta.

Trois interventions chirurgicales complexes ont été menées avec succès, en plus des examens médicaux pour des patients souffrant de problèmes de santé affectant différents

parties du système nerveux, en particulier celles liées à la moelle épinière ou au cerveau, notamment des hernies discales lombaires, ainsi que des cas de maladies neurologiques variées telles que la maladie de Parkinson, l'autisme et la sclérose en plaques, a expliqué Pr. Bouaïta. Le même responsable a souligné que cette initiative médicale, supervisée par l'équipe médicale spécialisée sur trois jours, a rencontré un "grand succès", notamment grâce à la réussite des interventions chirurgicales complexes. Elle a également favorisé la collaboration

entre les médecins des deux établissements hospitaliers de Cherchell (Tipaza) et Mecheria (Nâama). Pr. Bouaïta a souligné que plusieurs rendez-vous ont été pris pour prendre en charge les patients nécessitant des opérations chirurgicales plus complexes, qui seront réalisées au sein de l'établissement public hospitalier spécialisé (EHS) de Cherchell. Cette initiative de solidarité et de bénévolat a été très appréciée par les patients et leurs familles, car elle leur a permis d'éviter les déplacements vers d'autres régions pour recevoir des soins.

MASCARA

Mise en service d'une unité d'hémodialyse à l'établissement public hospitalier de Oued El Abtal

Une unité d'hémodialyse a été mise en service, mercredi à l'Établissement public hospitalier de Oued El Abtal (wilaya de Mascara), a-t-on constaté. Cette nouvelle unité, mise en service par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des autorités civiles et militaires, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid, a été réalisée dans le cadre d'un projet consistant à aménager une salle polyvalente, auparavant inutilisée, dans

la ville de Oued El Abtal et à la transformer en unité spécialisée en dialyse.

Ce nouvel équipement a été doté de six nouvelles machines de dialyse rénale, financées par le budget de la wilaya, qui viennent s'ajouter aux quatre appareils déjà disponibles dans l'hôpital, sachant que cette unité prendra en charge 18 patients souffrant d'insuffisance rénale dans la région, selon les explications données par le directeur de la santé par intérim, Moha-

med Meslem. La gestion de cette unité est assurée par un médecin spécialiste en néphrologie, un psychologue et un personnel paramédical composé de dix agents, selon le même responsable.

La mise en place de cette structure vise à rapprocher les services de santé des patients souffrant d'insuffisance rénale de la commune de Oued El Abtal et des zones rurales avoisinantes, afin de leur éviter de se déplacer à l'établisse-

ment public hospitalier de Tighenif pour leurs séances de dialyse, selon la même source. Lors de la cérémonie, le wali Fouad Aïssi a souligné que les autorités de la wilaya, en collaboration avec la direction de la santé, continueront à renforcer les services d'hémodialyse dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya avec de nouveaux appareils de dialyse, afin d'assurer de bons soins aux patients insuffisants rénaux de la wilaya.

ment public hospitalier de Tighenif pour leurs séances de dialyse, selon la même source. Lors de la cérémonie, le wali Fouad Aïssi a souligné que les autorités de la wilaya, en collaboration avec la direction de la santé, continueront à renforcer les services d'hémodialyse dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya avec de nouveaux appareils de dialyse, afin d'assurer de bons soins aux patients insuffisants rénaux de la wilaya.

ENFANTS CANCÉREUX

Pr. Bounedjar insiste sur l'importance de la prise en charge psychologique

Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Bounedjar, a insisté, lundi à Alger, sur l'importance de la prise en charge psychologique, sociale et éducative des enfants atteints de cancer, parallèlement à la prise en charge médicale. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'étude sur: "La prise en charge sanitaire et sociale de l'enfant atteint de cancer", organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), M. Bounedjar a précisé que "la prise en charge sanitaire de l'enfant atteint du cancer seule est insuffisante", soulignant la nécessité "d'une prise en charge sur les plans social, psychologique et éducatif, car l'enfant peut

être hospitalisé pendant plusieurs mois". Après avoir renouvelé, dans ce sens, son appel à la création de centres spécialisés pour la prise en charge de l'enfant, à commencer par le diagnostic jusqu'à son traitement et son intégration scolaire, le même responsable a souligné que "l'une des recommandations à soulever aux hautes autorités serait de se concentrer sur la prévention et la sensibilisation concernant l'adoption d'un régime alimentaire sain, précisant que l'obésité a également conduit à une augmentation des cancers de l'appareil digestif.

Le président de la Commission nationale a également rappelé que le taux de guérison du cancer chez les enfants, en

particulier les leucémies, les tumeurs cérébrales et le cancer des os, varie "entre 80 et 90%", d'où l'importance du dépistage précoce.

A cette occasion, il a rappelé les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour la prise en charge, via la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du traitement par radiothérapie pour les enfants atteints de cancer, annonçant que "cette instruction sera signée prochainement".

Pour sa part, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a précisé que l'objectif de cette

rencontre, qui coïncide avec la Journée mondiale du cancer des enfants, célébrée le 15 février de chaque année, est de "mobiliser les différents acteurs dans le domaine de la prévention et de la lutte contre cette maladie qui touche les enfants".

Elle a ajouté que l'ONPPE "mettra en œuvre les recommandations issues de cette rencontre, en coordination avec la Commission nationale de la prévention et de la lutte contre le cancer", soulignant que la commission thématique chargée de la santé de l'enfant "accordera, cette année, une grande importance aux maladies chroniques chez les enfants, y compris le cancer".

PALESTINE

Ghaza : les enfants subissent encore les conséquences dévastatrices de l'agression sioniste (UNICEF)

Les enfants de la bande de Ghaza continuent de subir une crise humanitaire qui s'aggrave, avec un accès aux besoins de base encore extrêmement limité, averti mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).



Tess Ingram, porte-parole de l'UNICEF, a fait part de ses conclusions mardi après une visite de deux semaines à Ghaza où elle a pu constater les conditions difficiles dans lesquelles vivent les enfants.

"La crise est loin

d'être terminée. Les enfants de Ghaza souffrent toujours, leurs besoins fondamentaux, nourriture, eau, abri, soins de santé et vêtements, étant largement insatisfaits", a-t-elle déclaré. Ingram a souligné que "l'ampleur des besoins huma-

nitaires demeure le plus grand défi pour les organisations humanitaires comme l'UNICEF".

Selon la responsable onusienne, "malgré les avertissements répétés de l'UNICEF et d'autres agences humanitaires depuis décembre 2024,

la situation ne s'est guère améliorée".

L'aide essentielle reste "insuffisante, laissant des milliers d'enfants vulnérables à la malnutrition, aux maladies et à une détresse psychologique permanente", a-t-elle déploré.

L'OMS annonce la reprise de la campagne massive de vaccination contre la polio à Ghaza

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mercredi qu'une campagne massive de vaccination des enfants contre la polio à Ghaza reprendrait samedi, ciblant plus d'un demi-million d'entre eux.

"L'environnement actuel à Ghaza, notamment la surpopulation dans les abris et les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène gravement endommagées, qui facilitent la transmission fécale-orale, créent des conditions idéales pour une propagation accrue du poliovirus", indique un communiqué de l'OMS.

"Les mouvements de population massifs consécutifs au cessez-le-feu actuel sont susceptibles d'aggraver la propagation de l'infection par le polio-



virus", ajoute le texte. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait souligné précédemment que les priorités actuelles incluent la satisfaction des besoins sanitaires

urgents, le soutien au fonctionnement des hôpitaux et des établissements de soins primaires et le transport des patients à l'intérieur et à l'extérieur de Ghaza pour recevoir des soins médicaux spécialisés.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.297 martyrs et 111.733 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.297 martyrs et 111.733 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 6 martyrs et 11 blessés sont arrivés dans les hôpitaux



de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

OUGANDA

La nouvelle épidémie d'Ebola est "contenue" (ministre)

La nouvelle épidémie d'Ebola en Ouganda est "contenue", a assuré mercredi le ministre de la Santé, après la guérison annoncée des huit patients qui avaient contracté cette fièvre hémorragique souvent mortelle.

"Pour le moment, la propagation d'Ebola est contenue grâce au mécanisme robuste du gouvernement et des agences internationales pour contrer la maladie", a affirmé le ministre ougandais de la Santé, Jane Ruth Aceng. Les huit patients "ont été soignés et sont complètement guéris".

C'est une avancée majeure", a-t-elle ajouté. Mme Aceng a précisé que les patients sont sortis mardi et mercredi de l'hôpital de la capitale Kampala, où ils étaient soignés. Selon la ministre, ces personnes, qui ont été en contact avec la personne décédée, restent toutefois "sous quarantaine pour être contrôlées".

Début février, l'Ouganda avait confirmé neuf cas de la souche Ebola-Soudan du virus, dont celui d'un infirmier décédé fin janvier. Un total de 265 contacts ont été placés en isolation dans des hôpitaux de Kampala et de Mbale, une ville dans l'est du pays. C'est la sixième fois que le pays d'Afrique de l'Est est touché par cette fièvre hémorragique virale, qui présente six souches différentes, dont trois (Bundibugyo, Soudan et Zaïre) ont déjà provoqué de grandes épidémies.

LESOTHO

Les programmes de lutte contre le sida menacés par l'arrêt de l'aide américaine

Les programmes de lutte contre le VIH au Lesotho risquent de s'effondrer après l'arrêt de l'aide américaine, ont annoncé mardi plus de 30 groupes issus de la société civile lors d'une conférence de presse dans la capitale, Maseru.

L'"arrêt soudain ou la suspension du financement" annoncé par le président américain Donald Trump à la fin janvier a déjà "affecté" les services de lutte contre le VIH et la tuberculose, ont déclaré ces groupes issus de la société civile.

Le Lesotho a l'un des taux de prévalence du VIH les plus élevés au monde. Environ une personne adulte sur quatre, sur une population totale de 2,3 millions d'habitants, est séropositive, selon le ministère national de la Santé. Plus de 230.000 personnes recevaient un traitement antirétroviral en 2021, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour la tuberculose, le pays a également le deuxième taux d'incidence, estimé à 724 cas pour 100.000 personnes. Depuis 2016, le gouvernement américain a investi 860 millions de dollars dans les programmes de lutte contre le VIH dans le pays, par le biais du Plan d'urgence du président pour la lutte contre le sida (PEPFAR), ont indiqué ces groupes.

Bien que Washington ait fait marche arrière sur la suspension de 90 jours de l'aide étrangère en annonçant des exemptions pour les cliniques financées par le PEPFAR et les traitements vitaux, de nombreux programmes restent perturbés.

CANADA

L'OMSA annonce une épidémie de grippe aviaire H5N5 dans une ferme de basse-cour

Une épidémie de grippe aviaire hautement pathogène H5N5 a été signalée au Canada dans un élevage de poules pondeuses de basse-cour non commercial dans l'est du pays, a annoncé mardi l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

"L'analyse du virus H5N5 détecté dans la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador a montré qu'il était similaire à celui H5N5 qui avait frappé le Canada en 2023", a indiqué dans un rapport l'OMSA, basée à Paris, citant les autorités canadiennes.

L'analyse a également démontré qu'il était lié à la lignée H5N1 (2.3.4.4b) qui a touché certaines fermes au Canada et qui s'est propagée dans d'autres parties du monde, principalement aux Etats-Unis et en Europe.

APS

DÉPRESSION GRAVE

L'espoir de la kétamine

Utilisée comme anesthésique, mais très réglementée en raison de ses propriétés hallucinogènes, la kétamine offre aujourd'hui un véritable espoir pour soigner les dépressions graves.

"Tout commence en 2000 avec la publication d'une étude dont les auteurs ont découvert, un peu par hasard, qu'une faible dose de kétamine, 10 à 15 fois moins importante que celle utilisée comme anesthésique, avait un effet très puissant sur la dépression résistante", raconte le Dr Pierre de Maricourt, psychiatre, chef de service au Centre hospitalier Sainte-Anne (Paris). Une découverte qui soulève alors beaucoup d'enthousiasme. Et pour cause ! La dépression résistante, c'est justement celle qui n'a été améliorée ni par la psychothérapie, ni par la prise de deux antidépresseurs différents essayés successivement. Autrement dit, celle pour laquelle les solutions thérapeutiques manquent.

L'espoir soulevé est d'autant plus grand que les chercheurs à l'origine de cette découverte montrent aussi un effet très rapide de la molécule. "En quelques heures, les patients répondent au traitement et, dès le lendemain, on a un effet comparable à ce qu'on obtient en 6 à 8 semaines chez les patients qui répondent aux antidépresseurs classiques", poursuit l'expert.

EN PASSÉ DE RÉVOLUTIONNER LA PSYCHIATRIE ?

"On est à un vrai changement de paradigme dans la prise en charge de la dépression. Cela



fait 50 ans qu'on la traite avec des molécules qui agissent toutes de la même manière. Avec la kétamine, on a un mode d'action et une cinétique totalement différents. Il n'est pas fréquent d'être témoin d'un tel changement dans le traitement des pathologies psychiatriques", s'enthousiasme le

Dr Michael Barde, psychiatre à la clinique du Château (Garches). Depuis 2000, de nombreux essais cliniques ont été menés. Tous ont confirmé le formidable potentiel de la kétamine, et plusieurs laboratoires se sont lancés dans l'aventure, avec pour objectif de mettre au point des formu-

lations plus faciles à administrer ou entraînant moins d'effets secondaires. "Celle qui est la plus avancée et qui pourrait être commercialisée dès cette année aux États-Unis (et probablement un peu plus tard en Europe) est l'essai dans l'aventure, avec pour objectif de mettre au point des formu-

trés en intranasal et non plus en intraveineuse comme c'est le cas pour la kétamine anesthésique", indique le Dr de Maricourt, dont certains patients ont participé à l'essai clinique de cette molécule.

POUR QUELS PATIENTS ?

Les essais cliniques ont montré que 2 types de patients pourraient particulièrement tirer bénéfice de ce médicament. Ceux souffrant de dépression résistante, et ceux ayant des idées suicidaires.

Ils sont malheureusement nombreux chez les patients dépressifs : 90 % des personnes qui se suicident étaient dépressives et 10 à 15 % des patients dépressifs se suicident. "En situation d'urgence, face à un patient à fort risque suicidaire, la kétamine pourrait avoir une place thérapeutique décisive", avance le Dr Barde.

Cette molécule a néanmoins un inconvénient : son effet se dissipe vite. "On réfléchit à la meilleure stratégie thérapeutique. Une des possibilités est de répéter les administrations, 1 ou 2 fois par semaine, par exemple", indique le Dr de Maricourt. La kétamine remplacera-t-elle les traitements classiques ? "Pas forcément. On peut imaginer la prescrire au début, le temps que les antidépresseurs prennent le relais", répond le psychiatre.

Dépression : un IRM pour déterminer l'efficacité du traitement

L'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) du cerveau peut aider à prédire la réponse au traitement antidépresseur.

Prédire l'efficacité d'un traitement antidépresseur serait possible grâce à l'observation par imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) du cerveau, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Brain*. Ce diagnostic apporte une réponse précise de la réponse au traitement à 90%.

Les chercheurs de l'Université de Illinois à Chicago aux États-Unis ont analysé comment le cerveau de 36 participants atteints de dépression majeure, invités à effectuer une tâche de contrôle cognitif réagissait. Ensuite, les volontaires ont été répartis en 2 groupes, sous 2 antidépresseurs : 22 participants ont reçu de l'escitalopram (Effexor, un inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine), et 14 patients de la duloxétine (Cymbalta, un inhibiteur de réabsorption de la sérotonine norépinéphrine). Ce traitement a été prescrit 10 semaines pendant lesquelles les dépressifs ont été suivis pour établir leur réponse au traitement.

L'IRM POUR UN DIAGNOSTIC PRÉCOCE

Au cours de l'étude, les chercheurs ont observé que l'activité cérébrale en cas d'erreurs sur une tâche cognitive est liée avec la réponse au traitement IRM. En effet, les patients qui affichent le plus d'activité dans 2 réseaux cérébraux en cas d'erreur lors de l'exécution d'une tâche cognitive sont moins susceptibles de répondre aux traitements antidépresseurs.

"Le modèle permet de prédire avec un très haut degré de précision, soit 90%, si les patients vont répondre de manière satisfaisante au traitement", explique l'auteur principal, le Dr Scott Langenecker, professeur agrégé de psychologie et de psychiatrie à l'UIC.

"En utilisant des tests cognitifs et l'IRMf, nous pouvons identifier qui répondra le mieux au traitement antidépresseur et qui peut avoir besoin d'autres thérapies efficaces qui fonctionnent à travers différents mécanismes, comme la psychothérapie", a déclaré Dr Scott Langenecker.

DR LANGENECKER

ANTIDÉPRESSEURS

Quels sont leurs effets secondaires ?

Pour traiter un premier épisode dépressif, les médecins utilisent trois grandes familles d'antidépresseurs, en raison de leur bonne tolérance et de leur facilité d'emploi. Mais parfois certains effets secondaires peuvent se faire ressentir. On fait le point.

Les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine, ou IRS Séropram®, Séroplex®, Prozac®, Floxyral®, Deroxat®, Zoloft®... Ces médicaments sont en général prescrits en première intention. Effets secondaires. Ils sont rares et mineurs, surtout digestifs (nausées, vomissements) chez un tiers des patients. Plus rarement encore : éruption cutanée, insomnie, céphalées. Ces effets surviennent en général dans les premières semaines de traitement et régressent le plus souvent ensuite. À moyen terme, baisse du désir sexuel chez un tiers des patients (pas d'éjaculation chez l'homme, absence d'orgasme chez la femme) en sachant que la dépression est elle-même une cause de baisse de la libido. Les inhibiteurs mixtes de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline, ou IRSN

Trelo®, Effexor®, Cymbalta®.

Effets secondaires. Ce sont les mêmes que ceux des IRS, auxquels il faut ajouter un risque de syndrome de sevrage en cas d'arrêt brutal du traitement (vertiges, troubles du sommeil, anxiété...).

Les autres antidépresseurs

Norsset®, Athymil®, Stablon®, Valdoxan®. Derniers des antidépresseurs, arrivés sur le marché en 2010, le Valdoxan®, a une action différente : il influence la sécrétion de



mélatonine, l'hormone qui régule le cycle de veille et de sommeil. Ce médicament est placé sous surveillance renforcée en raison d'un risque de toxicité hépatique. Sa prescription peut être réservée aux patients qui ne supportent pas les effets secondaires des autres antidépresseurs, notamment à ceux qui souffrent de troubles de la sexualité liés à la prise d'IRS.

Effets secondaires. Norsset® et Athymil® peuvent s'avérer trop sédatifs, et le premier peut entraîner une prise de poids. La prescription de Valdoxan® impose une vérification préalable de la qualité des fonctions hépatiques (prise de sang en début de traitement et après quelques semaines).

Les premières générations d'antidépresseurs

IMAO et tricycliques ayant des effets indésirables fréquents (sécheresse buccale, constipation, vertiges, prise de poids...) ne sont plus utilisés en routine. Ils restent utiles quand les autres antidépresseurs ne sont pas efficaces (niveau de résistance élevée).

Antidépresseurs : quelles différences entre les médicaments ?

En l'absence de différence d'efficacité démontrée entre les différents types d'antidépresseurs, le choix du médicament se fait souvent selon l'efficacité, la tolérance et les préférences du patient. Les recommandations de la Haute autorité de santé.

Selon les dernières recommandations de la Haute autorité de santé, les antidépresseurs ne sont pas indiqués en cas de dépression légère. Mais ces médicaments peuvent être envisagés pour les dépressions modérées et doivent en revanche être proposés d'emblée pour les dépressions sévères.

Pour le choix du médicament, la HAS recommande aux médecins de prescrire "l'antidépresseur le mieux toléré, le moins toxique en cas de surdosage, et le plus simple à prescrire, à dose efficace".

LES ANTIDÉPRESSEURS PRÉSCRITS EN PREMIÈRE INTENTION

En raison de leur meilleure tolérance : les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (IRS) :

les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSN) :

trois "autres antidépresseurs" (de mécanisme pharmacologique différent) : miansérine, mirtazapine et vortioxétine.

LORSQU'IL Y A UN PREMIER ÉPISODE DE DÉPRESSION

En deuxième intention : les antidépresseurs imipraminiques (tricycliques), en raison de leur risque de toxicité cardiovasculaire.

En troisième intention : l'agomélatine, en raison de sa toxicité hépatique et de la tiépine, qui comporte un risque d'abus et de dépendance.

En dernier recours : les inhibiteurs de la monoamine oxydase (MAO), uniquement après échec des autres alternatives en raison de leurs nombreux effets indésirables et interactions médicamenteuses.

SUIVRE ARRÊT DU TRAITEMENT

Il est recommandé de surveiller étroitement le patient par des consultations régulières, notamment au bout de la première se-



maine puis de la deuxième semaine de traitement, pour rechercher un comportement suicidaire, une agitation ainsi que les effets indésirables somatiques. Un traitement concomitant par benzodiazépine

peut ainsi être justifié en début de traitement antidépresseur pour une durée de 2 semaines en cas d'anxiété, d'agitation ou d'insomnies somatiques. La durée totale du traitement antidépresseur se situe

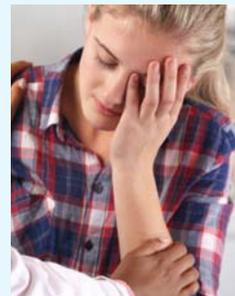
entre 6 et 12 mois après rémission, afin de prévenir les rechutes. L'arrêt du traitement ne doit pas se faire à l'initiative du patient ou de sa famille sans accompagnement médical.

Dépression : vers des antidépresseurs à action rapide ?

Les antidépresseurs traitent la dépression mais mettent plusieurs semaines avant d'agir. Des chercheurs ont décrypté le fonctionnement de ces psychotropes dans l'espoir d'accélérer leur action.

Si la dépression a longtemps été sans solution, les antidépresseurs disponibles depuis trente ans ont grandement amélioré l'état des patients. Pourtant leurs mécanismes sont encore mal connus, et ils ne sont efficaces qu'au bout de plusieurs semaines, avec souvent des effets secondaires importants.

Des chercheurs de l'Université Rockefeller aux États-Unis ont étudié les modèles d'activité du cerveau néfastes, qui provoquent des humeurs noires persistantes et empêchent motivation, plaisir et espoir. En somme, les symptômes de la dépression. Ils ont découvert des neurones spécifiques et deux types de récepteurs qui jouent sur l'effet antidépresseur des médicaments du même nom.



INTIET ET PROLONGER L'EFFET ANTIDÉPRESSEUR. Les traitements psychotropes les plus prescrits dans cette maladie sont les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (IRS). Dans le

cerveau, les neurones échangent des informations grâce aux neurotransmetteurs, qui passent des uns aux autres. C'est le cas de la sérotonine qui aide à réguler certaines émotions. Lorsqu'elle passe d'un neurone à l'autre, l'excédent est recapturé par le neurone qui émet l'information. Les IRS ont pour rôle d'empêcher ce phénomène, afin que davantage de sérotonine, non recapturée, parvienne au second neurone et prolonge le passage de l'information. Plus de mille types de neurones différents peuvent recevoir de la sérotonine et réagir à sa transmission. Certains s'activent tandis que d'autres s'inhibent, en fonction de la disposition de leurs récepteurs à leur surface. Les scientifiques ont identifié les récepteurs sur les cellules CCK (cholecystokinine) dans le gyrus denté, une partie du cerveau réceptive à la sérotonine. Ils ont constaté que certains initient l'effet antidépresseur, tandis que d'autres sont chargés de le prolonger. En manipulant les cellules CCK chez des souris, les chercheurs ont réussi à recréer une réponse cérébrale similaire à celle observée après administration d'un antidépresseur IRS, mais sans le médicament et de manière plus rapide.

Cette découverte pourrait mener à l'élaboration de traitements spécifiques du gyrus denté, ciblant les récepteurs à la sérotonine, qui agiraient beaucoup plus rapidement que ceux déjà existants, et sans les effets indésirables (prise de poids, dysfonction sexuelle, nausées, etc).

SAHARA OCCIDENTAL Le Maroc renforce le blocus et expulse deux Espagnols des territoires occupés

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé le journaliste espagnol Asier Aldea Esnaola et l'influenceur hispano-suisse Ramila de Aventura des territoires sahraouis occupés, une mesure restrictive visant à empêcher les médias étrangers et les observateurs internationaux de documenter les violations des droits humains contre le peuple sahraoui.



Selon des sources médiatiques espagnoles et sahraouies, la police marocaine a intercepté les deux hommes mardi soir à l'aéroport Mohammed V de Casablanca alors qu'ils se rendaient à Dakhla.

Leurs documents de voyage ont été confisqués sans explication. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, ils ont affirmé qu'ils avaient déjà tenté de se rendre à Laâyoune occupée dimanche précédent, mais s'étaient vu refuser l'accès sans motif valable.

Le journaliste et son compagnon ont également révélé que les autorités marocaines les avaient contraints à acheter un bil-

let retour sur Madrid comme seule condition pour récupérer leurs passeports.

Dans une déclaration à l'APS, Hassan Zerouali, militant des droits de l'homme et membre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA), a dénoncé ce nouvel épisode de répression contre la liberté d'information.

Il a souligné que le Maroc impose un blocus médiatique strict sur les territoires sahraouis occupés depuis son invasion en 1975, empêchant tout média étranger de mener des enquêtes indépendantes sur place.

Il a ajouté que la presse internationale est systématiquement interdite d'accès afin d'empêcher la documentation des violations des droits humains, des arrestations et tortures de journalistes sahraouis, ainsi que du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Le militant a rappelé que depuis 2014, pas moins de 311 observateurs, militants et journalistes étrangers issus de 28 pays ont été expulsés du Sahara Occidental occupé.

Il a dénoncé ces pratiques répressives qui visent à maintenir un blackout total sur la situation dans la région.

Il a ainsi appelé la com-

munauté internationale à intervenir d'urgence pour exiger la levée du blocus médiatique imposé par le Maroc, permettre aux journalistes étrangers et sahraouis d'exercer leur métier librement, et mettre en place un mécanisme onusien de surveillance et de protection des droits humains dans les territoires sahraouis occupés.

Dans un communiqué, l'organisation sahraouie CODESA a condamné ces expulsions et rappelé que le Maroc intensifie son verrouillage militaire et médiatique sur le Sahara Occidental occupé.

De son côté, l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) a exprimé sa profonde préoccupation face à ces restrictions, dénonçant le mépris flagrant du Maroc pour le droit international et les mécanismes des Nations unies.

Elle a affirmé que ces pratiques répressives prouvent, une fois de plus, la volonté du régime marocain de se soustraire à ses obligations légales en matière de respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

SOUDAN Au moins 10.000 familles fuient un camp de l'ouest (ONU)

Au moins 10.000 familles ont été obligées de fuir le camp de déplacés de Zamzam, au Darfour, dans l'ouest du Soudan, où des combats ont fait rage pendant deux jours la semaine dernière, a annoncé mercredi une agence de l'ONU.

Zamzam, situé au sud de la capitale du Darfour-Nord, el-Facher, et qui abrite au moins un demi-million de déplacés, a été attaqué le 11 février par les Forces de soutien rapide (FSR), ont raconté des témoins à des médias.

Depuis, des combats ont eu lieu dans le camp entre les FSR d'une part et l'armée soudanaise d'autre part, qu'une guerre oppose depuis avril 2023.

Les chiffres fournis par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ne concernent que les deux premiers jours de ces combats, a indiqué l'organisation, en précisant que sa capacité à collecter des informations était limitée par des contraintes budgétaires.

Outre ces 10.000 familles, "1.544 autres ont été déplacés de différents villages" proches d'el-Facher, gagnés eux aussi par les violences, selon l'OIM.

Depuis mai 2024, les FSR assiègent el-Facher sans réussir à s'en emparer.

Alors que l'armée est sur le point de reprendre la capitale soudanaise, Khartoum, à la suite d'une offensive sur plusieurs fronts dans le centre du Soudan, les FSR ont intensifié leurs attaques contre el-Facher afin de consolider leur emprise sur le Darfour.

Avant ces récentes attaques, le Darfour-Nord comptait déjà 1,7 million de déplacés et deux millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire extrême, d'après l'ONU.

Le HCDH tire la sonnette d'alarme face à l'escalade des violations

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a tiré la sonnette d'alarme mardi face à l'escalade des violations des droits de l'homme au Soudan, avertissant que l'impunité alimente les violations à mesure que les combats s'étendent.

Dans un nouveau rapport, les enquêteurs de l'ONU ont rapporté de multiples attaques contre des civils, des établissements de santé, des marchés et des écoles, ainsi que des exécutions sommaires à motivation ethnique.

"Les attaques continues et délibérées contre des civils et des biens civils, ainsi que les exécutions sommaires, les violences sexuelles et autres violations et abus, soulignent l'échec total des deux parties à respecter les règles et les principes du droit international humanitaire et des droits de l'homme", a déclaré Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Selon le rapport, plus de 22 mois de combats brutaux entre les forces gouvernementales et les Forces de soutien rapide (FSR) ont laissé plus de 30 millions de personnes à travers le Soudan dans le besoin d'assistance et de protection.

Les combats ont précipité la pire crise de déplacement au monde, avec plus de 12 millions de personnes déplacées de leurs foyers, dont 3,3 millions ont fui de l'autre côté de la frontière.

La sécurité alimentaire et les soins de santé sont également en chute libre : moins d'un quart des établissements de santé du Soudan fonctionnent dans les zones les plus touchées par les combats. Près de 25 millions de personnes souffrent de niveaux "aigus" de faim. "Des mesures urgentes doivent être prises par les parties pour mettre un terme à cette situation, demander des comptes aux responsables et accorder réparation aux survivants", a recommandé M.Türk.

APS

SOUDAN DU SUD L'ONU préoccupée par des affrontements meurtriers dans l'Etat du Haut-Nil

L'ONU a fait part, mardi, de sa vive préoccupation face à des affrontements dans l'Etat du Haut-Nil et dans d'autres régions du Soudan du Sud, ayant entraîné des morts.

Selon la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), des échanges violents ont eu lieu les 14 et 15 février entre les Forces de défense du peuple du Soudan du Sud (SSPDF) et des "jeunes gens armés" à Nassir, une ville de l'Etat du Haut-Nil, dans le nord-est du pays.

"A cette occasion, des armes lourdes ont été utilisées et auraient

fait plusieurs morts et blessés parmi les civils et le personnel armé", selon la mission. Dans un communiqué de presse, la MINUSS a rapporté qu'une de ses patrouilles avait également été touchée par les combats, dans le cadre d'une visite, et qu'un soldat de la paix avait été blessé. Selon la Mission, ces dernières semaines, des affrontements ont également eu lieu dans plusieurs régions du pays, notamment en Equatoria-Occidentale, dans le sud-est.

En réponse à ces incidents, le représentant spécial du secrétaire gé-

néral des Nations Unies au Soudan du Sud, Nicholas Haysom, a appelé toutes les parties concernées à "faire preuve de retenue et à rétablir immédiatement le calme". "Je condamne également fermement toute violence à l'encontre de nos soldats de la paix et réaffirme que de tels actes constituent une violation du droit international", a-t-il déclaré.

Pour l'ONU, cette nouvelle escalade rappelle l'urgence de l'application de l'accord de paix de 2018, qui prévoit notamment la création de forces armées unifiées.

CONFLIT EN RDC L'UNICEF appelle à une "action urgente" pour sauver l'année scolaire de milliers d'enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé lundi à une "action urgente" pour sauver l'année scolaire de milliers d'enfants alors que la violence et les déplacements augmentent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

"Le système éducatif dans l'est de la RDC était déjà soumis à une énorme pression avant même la récente escalade du

conflit, en partie à cause du grand nombre de personnes déplacées", a indiqué l'UNICEF dans un communiqué de presse.

L'agence onusienne a expliqué que "plus de 6,5 millions de personnes, dont 2,6 millions d'enfants, sont actuellement déplacées dans la région".

Selon l'ONU, le conflit violent qui a éclaté depuis le début de cette année "a provoqué la fermeture de plus de 2500 écoles et lieux

d'apprentissage au Nord et au Sud-Kivu, y compris dans les camps de déplacés".

Aussi, ajoute la source, "la fermeture, la dégradation, la destruction ou la transformation des écoles en abris ont privé 795.000 enfants d'éducation. Plus de 1,6 million d'enfants dans l'est de la RDC ne sont désormais plus scolarisés". "Les enfants sont dans une situation désespérée", a déclaré Jean-François Bas,

représentant par intérim de l'UNICEF en RDC. "Ils ont besoin d'éducation et des systèmes de soutien qu'elle offre pour maintenir un sentiment de normalité et pour se relever et reconstruire après ce conflit", a-t-il souligné. Dans le cadre de son appel humanitaire global, l'UNICEF recherche 52 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents en matière d'éducation de 480.000 enfants.

PALESTINE

Le silence du Maroc sur le projet visant à déplacer les Palestiniens hors de la bande de Ghaza est "honteux et humiliant" (Ecrivain)

Le silence observé par le Maroc sur le projet visant à déplacer les Palestiniens hors de la bande de Ghaza est "honteux et humiliant", a affirmé le journaliste et écrivain marocain, Ali Anouzla.



"Le silence officiel du Maroc est honteux et humiliant", a-t-il souligné dans un article publié récemment sous le titre "Morocco's shameful official silence (Le silence officiel honteux du Maroc)" et publié sur le site de l'organisation de surveillance de la presse "Middle East Monitor".

Selon Anouzla, ce silence "humilie et fait honte à chaque marocain libre qui considère la cause palestinienne comme la sienne". Ces personnes, a-t-il poursuivi, "se comptent par millions si on leur donnait la possibilité d'exprimer librement leurs opinions et leurs positions".

Il relève, à ce titre, que ce silence officiel "ne représente pas le Maroc et la majorité des Marocains qui participent à des manifestations de masse pour exprimer leur soutien à la cause palestinienne et leur opposition à la normalisation".

"Ce silence marocain honteux ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il fait partie intégrante de la diplomatie marocaine depuis

que (l'entité sioniste) a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Ghaza il y a plus de quinze mois", a-t-il déploré.

Alors que les observateurs se demandent quelle est la position officielle du Maroc sur les plans infernaux élaborés par les Etats-Unis et l'entité sioniste pour liquider la cause palestinienne et transférer les Palestiniens en réfugiés et en personnes déplacées dans le monde arabe, y compris au Maroc, qui a été proposé comme destination pour le plan de déplacement parrainé par les Etats-Unis et mis en œuvre par l'entité sioniste, Ali Anouzla regrette qu'"aucune position officielle marocaine n'avait été rendue publique" concernant ces projets, largement condamnés par de nombreux pays, y compris des pays européens alliés de l'entité sioniste et des Etats-Unis, qui ont dénoncé un "nettoyage ethnique".

"Le silence de Rabat était frappant, même lorsque Netanyahu a proposé d'installer les Palestiniens en Arabie saoudite, qui entretient des relations

étroites avec le Maroc", a-t-il ajouté. Il rappelle, dans ce contexte, que malgré les demandes populaires d'arrêt de toute forme de normalisation avec l'entité sioniste, Rabat a maintenu ses relations diplomatiques avec cette entité, et tous les accords avec l'occupant sont restés en vigueur. "D'un autre côté, Rabat a toléré à contrecœur, par crainte d'une montée de la tension dans les rues, les manifestations populaires qui se sont poursuivies dans plusieurs villes marocaines au cours des derniers mois", a-t-il expliqué, soulignant, toutefois, que les autorités elles-mêmes n'ont "pas hésité à empêcher et à réprimer de nombreuses manifestations de soutien à la Palestine, et ont arrêté des militants qui soutiennent la cause palestinienne et s'opposent à la normalisation". "Ces militants ont été traduits en justice et jetés en prison", a-t-il fait remarquer, exprimant sa "honte" du pouvoir marocain pour "ses positions humiliantes envers son peuple et son histoire".

"Vous devriez avoir honte de votre silence

et de votre peur, car les pays et les peuples vivent de leurs positions courageuses et claires qui font l'histoire", a-t-il affirmé, rappelant la "position courageuse" du sénateur américain Al Green sur la question palestinienne.

"Alors qu'il se tenait devant le Congrès pour demander la mise en accusation du président américain, Donald Trump, suite à sa proposition de déplacer la population de Ghaza et de s'emparer du territoire pour en faire un projet immobilier, ce qui est considéré comme un crime de nettoyage ethnique, le membre démocrate du Congrès Al Green, qui se tenait seul sous le dôme du Capitole, a déclaré : + Sur certaines questions, il vaut mieux être seul, Monsieur le Président, que de ne pas être du tout -, notant qu'il était seul pour la justice", a-t-il rapporté.

Le journaliste et écrivain marocain Ali Anouzla soutient, à ce propos, que "cette position courageuse restera gravée dans l'histoire", jugeant qu'il était temps de "se lever et de dire la vérité avant qu'il ne soit trop tard".

SYRIE

Plus d'un million de personnes dont 280.000 réfugiés rentrés chez eux (ONU)

Plus d'un million de personnes, dont 800.000 déplacés internes et 280.000 réfugiés, sont rentrés chez elles en Syrie, a indiqué l'ONU mardi.

"Nous estimons que 280.000 réfugiés syriens et plus de 800.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont rentrés chez eux", a écrit le Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Mais les premiers efforts visant à aider la Syrie à se redresser "doivent être plus audacieux et plus rapides, sinon les gens partiront à nouveau : c'est maintenant urgent!", a-t-il ajouté.

Fin janvier, M. Grandi avait déjà appelé la communauté internationale à soutenir la reconstruction en Syrie pour faciliter le retour des millions de réfugiés et déplacés dans leur foyer.

"Levez les sanctions, encouragez la reconstruction. Il faut le faire maintenant, au début de la transition, nous pardonnons du temps", avait-il déclaré lors d'une conférence de presse à Ankara, de retour de Syrie et du Liban et avant de rejoindre la Jordanie.

ETATS-UNIS

Le Honduras dit maintenir son traité d'extradition

La présidente du Honduras, Xiomara Castro, a annoncé mardi maintenir avec les Etats-Unis le traité d'extradition en cours permettant de renvoyer des trafiquants de drogue recherchés par la justice américaine, dix jours seulement avant son expiration.

"J'annonce avoir conclu un accord avec la nouvelle administration des Etats-Unis pour que le traité d'extradition soit maintenu avec les garanties nécessaires pour l'Etat du Honduras, pour son application objective", a annoncé sur les réseaux sociaux Mme Castro.

Fin août, la présidente avait suspendu le traité d'extradition. Le traité d'extradition entre le Honduras et les Etats-Unis a permis la remise d'une cinquantaine de narcotrafiquants honduriens aux Etats-Unis depuis 2014.

BRÉSIL

Le parquet brésilien inculpe Jair Bolsonaro pour un projet présumé de coup d'Etat

Le parquet brésilien a inculqué mardi l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro et 33 autres suspects pour un projet présumé de "coup d'Etat" visant à empêcher le retour au pouvoir de son successeur Lula après le scrutin de 2022.

L'ancien président du Brésil (2019-2022) et les 33 autres suspects sont "accusés d'avoir incité et exécuté des actes contraires aux trois pouvoirs et à l'Etat de droit démocratique", a déclaré le parquet dans un communiqué.

Selon le parquet, cette conspiration présumée "avait pour leaders le président (Bolsonaro) et son candidat à la vice-présidence, qui alliés à d'autres individus, civils et militaires, ont tenté d'empêcher, de façon coordonnée, que le résultat de l'élection présidentielle de 2022 soit appliqué". "Les investigations ont révélé (que le plan de coup d'Etat) envisageait jusqu'à la mort du président et du vice-président élus, ainsi qu'un juge de la Cour suprême. Ce plan avait le consentement du président" Bolsonaro, a précisé le parquet.

Cette inculpation est basée sur un rapport d'enquête de la police fédérale, selon lequel l'ancien président du Brésil (2019-2022) a "planifié (...) et a pris part de façon directe" à ce projet présumé de coup d'Etat.

Ce projet n'a pas abouti "en raison de circonstances allant contre sa volonté", notamment du manque de soutien des principaux de l'armée brésilienne, selon ce rapport de 800 pages présentant des preuves réunies durant deux ans d'enquête.

Une "dernière tentative" a eu lieu le 8 janvier, lors des émeutes de Brasília, quand des milliers de bolsonaristes ont saccagé les lieux de pouvoir à Brasília, une semaine après l'investiture de Lula, a souligné le parquet. Ils ont été "encouragés" par l'ex-président et les autres membres de la conspiration présumée. Jair Bolsonaro, 69 ans, a toujours clamé son innocence, se disant victime de "persécution" politique. "Je ne suis pas du tout inquiet au sujet de ces accusations", a-t-il affirmé mardi à des journalistes, après un déjeuner avec des dirigeants de l'opposition à Brasília. Interdit de quitter le Brésil depuis février, l'ex-président est inéligible jusqu'en 2030 pour désinformation sur le système d'urnes électroniques utilisé lors du dernier scrutin.

LIBAN

23 corps retrouvés sous les débris des villages dévastés après le retrait de l'armée sioniste

Un total de 23 corps ont été retrouvés mardi sous les débris dans plusieurs villages dévastés du sud du Liban, alors que les troupes sionistes se retiraient de la majeure partie du territoire, a annoncé la Défense civile libanaise.

"23 corps avaient été retrouvés sous les débris dans les villages de Kfar Kila, Mays al-Jabal, Odaïseh et Markaba, dans le sud du Liban", a indiqué

la Défense civile libanaise, dans un communiqué, signalant que dans le village de Kfar Kila, situé sur la ligne de front, il ne reste pratiquement aucun bâtiment debout.

"Les secouristes ont extrait plusieurs corps des débris et ont même trouvé deux personnes encore en vie", a précisé la même source.

Ali Hassan Khalil, haut responsable politique libanais ori-

ginaire du sud, a déclaré que des centaines d'habitants étaient allés inspecter plus d'une demi-douzaine de villages devenus accessibles, ajoutant que l'armée libanaise travaillait toujours à dégager les routes.

Pendant, l'occupation continue de l'entité sioniste a laissé "une plaie ouverte", a-t-il ajouté.

APS

CINÉMATOGRAPHIE

La production d'un film sur le chahid Zighoud Youcef traduit l'importance accordée par le président de la République à la Mémoire nationale (ministre)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a indiqué, mardi à Constantine, que la production d'un film sur la vie, le parcours héroïque et la lutte du martyr Zighoud Youcef (1921-1956) "traduit l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Mémoire nationale et au message des martyrs".

M. Rebiga a ajouté, au cours d'une rencontre organisée à l'Université Emir-Abdelkader des sciences islamiques, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, en présence des secrétaires généraux de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Hamza Laoufi, de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada, Khelifa Smati, de l'Organisation nationale des enfants de Moudjahidine, du wali de Constantine et d'un public nombreux, que la production de ce film, et d'autres œuvres audiovisuelles historiques, par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits "témoigne de la grande importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Mémoire nationale et à la transmission du message des martyrs,

et de l'intérêt qu'il porte au cinéma de la Mémoire qui rend compte de l'expérience de lutte du peuple algérien et consolide les valeurs de la glorieuse Révolution en enseignant ses principes aux générations futures".

Selon M. Rebiga, ce long-métrage qui retrace la vie d'un digne enfant d'Algérie, l'emblématique martyr Zighoud Youcef, militant du mouvement national, membre du groupe des 22 et commandant de la Wilaya II historique, sera projeté, dans tout le pays, après le succès qu'il a remporté lundi soir à la salle Ahmed Bey, selon un programme établi avec les différents secteurs concernés.

Dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Constantine, qui a abrité la commémoration officielle de la Journée nationale du chahid, le

ministre des Moudjahidine a inauguré la Place des martyrs après des travaux d'extension et d'aménagement, dans la commune d'Ouled Rahmoune, et écouté un exposé sur les projets du secteur des moudjahidine réceptionnés au cours de l'année 2024, dont la Place du 1er-Novembre, dans la commune de Zighoud-Youcef, l'aménagement de neuf cimetières des martyrs et la construction de deux stèles historiques dans la commune d'Ain Abid et au nouveau pôle urbain d'Ain Nehas (El Khroub).

M. Rebiga a également présidé des cérémonies de baptisation de deux résidences universitaires dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli du nom des martyrs Omar Bendaoud et Saïd Guellil.

FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

La pièce "Essakia, El Odhama La Yamoutoun" décroche le grand prix "Keltoum" du meilleur spectacle intégré

La pièce "Essakia, El Odhama La Yamoutoun" (Essakia... Les Grands ne meurent pas), mise en scène par Soumia Bouneb et produite par le théâtre régional de Souk Ahras, a décroché le grand prix "Keltoum" du meilleur spectacle intégré du 7ème Festival culturel national de la production théâtrale féminine "session Nouria Kazdarli" clôturé mardi soir au théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba. Le couronnement de cette pièce, qui a remporté également le prix des meilleurs costumes,

a coïncidé avec la célébration de la Journée nationale du chahid (18 février). L'œuvre évoque le combat et les souffrances endurés pour l'indépendance de l'Algérie ainsi que les événements historiques pendant lesquels le sang des deux peuples algérien et tunisien s'était mêlé à Sakiet Sidi Youcef. Les prix "Keltoum" de la meilleure interprétation féminine et de la meilleure interprétation masculine ont été décernés respectivement à Feriel Medjadji et Adel Bouakez pour leurs rôles

et dans la pièce "Kilab La Tenbah" (Des chiens qui n'aboient pas) de l'association culturelle El Manara Corso, Boumerdes.

Le prix "Keltoum" du meilleur texte a été attribué à la dramaturge, Ib-tissam Boudriss, auteure de la pièce "Zahra Bila Awrak" (Fleur sans feuilles) produite par le théâtre régional de Laghouat qui a également obtenu le prix "Keltoum" de la meilleure scénographie. Cette édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine a mis en

lice huit pièces de coopératives et troupes théâtrales indépendantes et des théâtres régionaux de plusieurs wilayas.

Plusieurs activités culturelles, artistiques et de formation ont été organisées en marge de cette manifestation, en présence de nombre de figures de la scène culturelle nationale.

Ce festival abrité par le théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba, six jours durant, a été organisé par le commissariat du festival en coordination avec la direction de wilaya de la culture et des arts.

LAGHOUAT

Huit troupes théâtrales aux 2èmes journées nationales du théâtre révolutionnaire

Huit (8) troupes théâtrales animent la deuxième édition des journées nationales du théâtre révolutionnaire, qui a débuté mardi au théâtre régional Belkacem Fantasi à Laghouat, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid, a-t-on appris des organisateurs.

Dans une allocution d'ouverture, le wali de Laghouat, Fodil Dhouifi, a indiqué que ces rendez-vous culturels contribuent au renforcement du sens patriotique et à la sensibilisation des jeunes générations sur leur glorieuse histoire, avant de saluer les efforts fournis par les parties organisatrices en vue d'assurer la réussite de cet événement.

Cette manifestation vise également à ancrer chez les jeunes l'esprit et les valeurs de la glorieuse guerre de libération, à travers des

œuvres artistiques rendant hommage aux sacrifices des Chouhada et à la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté et de son indépendance, a soutenu le chef de l'exécutif de la wilaya.

Pour sa part, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, commissaire de cette manifestation, Mebarek Meridji, a indiqué que cette manifestation culturelle a pour objectif de mettre en lumière le rôle du théâtre et sa contribution dans la préservation de la mémoire nationale.

Ces journées théâtrales seront animées par des troupes issues des wilayas de Laghouat, Djelfa, Oran, Boumerdes, Bida, Tizi-Ouzou, Sétif et la wilaya déléguée d'Aflou, qui présenteront des œuvres traitant d'épisodes historiques et ravisant le souvenir de personnalités nationales s'étant sacrifiées pour la

patrie en combattant le joug colonial, a ajouté le commissaire de cette manifestation. Les troupes participantes seront en compétition, cinq jours durant, pour les prix des meilleures représentations théâtrales, mise en scène, scénario, interprétation, musique et scénographie. Le programme de ces journées théâtrales prévoit, outre les représentations théâtrales, l'animation, par des spécialistes du 4ème art, d'ateliers de formation de jeunes dans les domaines de l'interprétation, la scénographie et la réalisation théâtrale, en plus de cours théoriques et pratiques sur les techniques d'interprétation, le décor, l'éclairage et les techniques de mise en scène.

La manifestation sera sanctionnée par une remise de prix aux meilleures troupes participantes, selon les organisateurs.

ALGER

Clôture du programme de l'incubateur "Moubadar'Art"

Le ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de clôture de la première édition de "Moubadar'Art", un programme d'incubation ambitieux destiné à soutenir et à promouvoir les industries créatives en Algérie, dans une rencontre placée sous l'intitulé du, "rôle de la propriété intellectuelle dans la stimulation de la créativité et de l'innovation".

La première édition de "Moubadar'Art" a été lancée en 2024 par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Office national des droits d'Auteurs et droits voisins (ONDA), le ministère de l'Industrie, l'Organisation nationale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA).

La rencontre s'est déroulée en présence des ministres, de l'Industrie, Sifi Ghrieb, de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du directeur du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane, ainsi que de directeurs de plusieurs institutions et organismes sous tutelle et experts en économie et en industrie créative.

Dans son allocution, le ministre de la Culture et des Arts, a d'abord rappelé que cette rencontre coïncidait avec "la commémoration de la Journée nationale du Chahid", célébrée le 18 février de chaque année, pour évoquer ensuite, le rôle du programme d'incubation, "Moubadar'Art" qui découle du "grand intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans l'élan de la stratégie nationale sur la propriété intellectuelle, qui vise à définir un cadre référentiel global qui assure la protection optimale de la propriété intellectuelle et encourage l'innovation, un des vecteurs du développement prioritaire des politiques publiques et nationales en vue de promouvoir l'économie de la connaissance".

Destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, "Moubadar'Art" vise à "soutenir et consolider l'industrie créative en Algérie et la protection de la propriété intellectuelle" a expliqué le ministre de la Culture et des Arts.

M. Ballalou, a valorisé l'"intelligence et la compétence" de la jeunesse algérienne qui aura ainsi permis à l'Algérie l'exploit d'un "saut qualitatif qui s'ouvre sur une nouvelle réalité, une vision claire et une dynamique collective au service de la création, de l'innovation et du développement économique et culturel de notre pays".

Le ministre de la Culture et des Arts a insisté sur l'importance de "relever, tous ensemble, le défi d'assurer un environnement propice à toutes les potentialités et les compétences dont regorge l'Algérie en matière d'innovation et de créativité", annonçant l'ouverture des candidatures pour la 2e édition de "Moubadar'Art".

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et celui de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, ont, pour leur part, été unanimes à rappeler la "nécessité de travailler ensemble" pour voir l'Algérie se construire par le "Savoir et la compétence de ses enfants, ses hommes et ses femmes".

De son côté, le directeur du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane, a qualifié le programme d'incubation, "Moubadar'Art" de "force motrice" qui a "propulsé les industries culturelles et créatives en Algérie", permettant aux jeunes lauréats, de cette première édition d'acquiescer des "enseignements et des connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle", ce qui, a-t-il ajouté, leur permettra de "protéger et de commercialiser leurs travaux".

Le programme "Moubadar'Art" a offert aux participants un "accompagnement personnalisé, à travers des ateliers interactifs, des sessions de coaching en groupe et des conseils individualisés dispensés par des experts nationaux et internationaux", notamment dans les domaines de la "propriété intellectuelle, la législation, les droits d'auteur, la gestion des projets et le suivi entrepreneurial dans ses aspects économiques, financier et administratif", a expliqué le directeur de l'ONDA, Samir Thaalbi.

Quinze projets sur plus de 200 déposés auprès de l'ONDA en mars 2024, ont été distingués pour leurs créativité singulières dans, entre autre, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel.

La cérémonie de clôture de la première édition de "Moubadar'Art" s'est achevée avec l'animation de deux panels qui ont abordé les thématiques de "l'Economie culturelle, la numérisation, la propriété intellectuelle et le développement durable" et "l'Innovation, la propriété industrielle et la capacité concurrentielle industrielle".

APS

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS Lancement d'un portail électronique pour la prise en charge des requêtes des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi dans un communiqué le lancement d'un portail pour la prise en charge des requêtes des citoyens et ce, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens'.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement du Portail de gestion des requêtes accessibles via le lien: <https://insat.mpt.gov.dz>", précise la même source. Ce portail a pour objectif



de "faciliter le dépôt des doléances et suggestions des citoyens outre les demandes d'audience relatives aux services de la poste et des télécommunications en vue de leur traitement dans les

meilleurs délais", ajoute la même source.

Et de souligner que la numérisation du processus de gestion des requêtes des citoyens se veut également "un moyen efficace à même d'optimiser constamment la qualité des services fournis à travers l'analyse et l'exploitation des indicateurs générés par ce portail après le traitement des préoccupations soumises".

MOBILIS Participation à la 3^{ème} édition du "CTO Forum Algeria"

L'entreprise Mobilis participe à la 3^{ème} édition du Forum des technologies de l'information et de la communication "CTO Forum Algeria", qui se tient, du lundi au mercredi, au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger.

"Mobilis, acteur majeur dans le secteur des télécommunications en Algérie, marquera sa présence au forum à travers un stand, au niveau duquel ses conseillers technico-commerciaux exposeront

les dernières innovations et solutions adaptées aux besoins des entreprises et ses visiteurs", indique un communiqué de l'entreprise.

A travers sa participation à cet important espace technologique, "ATM Mobilis confirme sa volonté d'accompagner les entreprises dans leur transition numérique et renforcer son engagement envers la transformation digitale", note la même source.

CTO Forum Algeria est "le ren-

dez-vous des principaux acteurs locaux et internationaux de l'écosystème IT, un lieu de rencontre et d'échanges propice à la concrétisation de partenariats, ainsi qu'un espace de réflexion, autour de l'évolution des technologies de l'information et de la communication à l'heure des enjeux et des défis de développement de l'économie numérique", ajoute le communiqué.

APS

DJEZZY Annonce de la mise en service d'un Cloud

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a annoncé lundi, dans un communiqué, le lancement de son service Cloud qui constitue une réponse "concrète" aux enjeux de digitalisation et accompagne les entreprises vers plus d'agilité et d'efficacité.

Le lancement de ce service Cloud, "enregistreur ainsi une nouvelle étape dans sa stratégie digitale", a été annoncé, en marge de la cérémonie inaugurale du CTO Forum 2025, qui se tient jusqu'au 19 février au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et du directeur général du Fonds national d'investissement.

A cette occasion, la solution Cloud, "une infrastructure sécurisée, performante et évolutive, conçue pour répondre aux besoins croissants des entreprises algériennes" a été présentée aux invités du CTO forum. "Le Cloud, un levier essentiel pour la compétitivité des entreprises, est une solution qui permet d'accéder à des ressources informatiques flexibles, sécurisées et adaptées à leurs besoins", a-t-on expliqué, précisant qu'avec "cette offre, Djezzy apporte une réponse concrète aux enjeux de digitalisation et accompagne les entreprises algériennes vers plus d'agilité et d'efficacité".

Soulignant l'importance de cet investissement stratégique, le Directeur général de Djezzy a indiqué qu'avec le lancement de ce service Cloud, "Djezzy renforce son rôle d'acteur majeur du numérique en Algérie".

Il a ajouté que "cet investissement s'inscrit pleinement dans notre vision d'accompagner les entreprises et les institutions dans leur transformation digitale en leur offrant des solutions innovantes, fiables et sécurisées", relevant que "le Cloud est un pilier fondamental du développement des services technologiques de demain, et Djezzy entend jouer son rôle dans cette évolution".

Le communiqué, explique, par ailleurs, que dans le cadre de sa stratégie de digitalisation, Djezzy a aménagé un espace dédié aux solutions technologiques dans son nouveau bâtiment à Dar El Beida (Alger), un espace "conçu pour favoriser l'innovation et la collaboration et qui permet aux entreprises et partenaires de découvrir les dernières avancées en matière de digitalisation et de connecter mises au point par les équipes technologiques de Djezzy".

Le CTO Forum est le rendez-vous incontournable des acteurs IT, mettant en avant les technologies les plus innovantes destinées aux entreprises et aux professionnels du secteur.

"En y prenant part activement, Djezzy réaffirme son engagement à contribuer, en tant qu'entreprise publique économique, au développement technologique et à l'accélération de la transformation numérique en Algérie", conclut le communiqué.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJELIDA
COMMUNE DE BOURACHED
NIF: 423002000044051008

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:06 /2025.

Conformément les dispositions des articles 37-38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et conformément les dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N° 15 /247 des 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La commune de bourached lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser suivant :

> Extension du canal principal d'assainissement à Ouled Ziri sur une distance de 1450 ml.

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N 06/2025 concerne Les entreprises qui ont les capacités suivantes :

-Qualification : 03 et plus en travaux hydraulique comme activité principale et validité.
-Trois des attestations de bon achèvement pour des projets similaires à l'objet de l'appel d'offres délivrés par divers service publics au cours des 03 dernières années (total des attestations égal 1500 ML / Ø800 et plus), D'un montant supérieur ou égal à 15 000 000.00DA.

-Chiffre d'affaires moyen sur les trois années (2021,2022,2023) est égal ou supérieur à 20.000.000,00 DA
Et sont autorisés à soumissionner et intéressés par le présent avis peuvent se présenter au service de l'Action économique de la commune de BOURACHED pour retirer les cahiers des charges, contre une somme de 4000,00 DA (versé auprès du régisseur communal ou au niveau du trésor intercommunal à djelida); le retrait se fait par le chef de l'entreprise ou son représentant légal. La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans les instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres constituées d'un dossier de candidature, offre technique, offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges par Article n° 05.

Les soumissionnaires soumettront leurs offre sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées inadiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière selon le cas.

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
L'Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence de capacités minimales N° 06/2025

> Extension du canal principal d'assainissement à Ouled Ziri sur une distance de 1450 ml.

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux au le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres, est fixée au 15 éme jour 14 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées auprès du service de l'Action économique de la commune de BOURACHED.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 14h 00mn au siège de l'APC.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la dernière jour de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : SETIF *** DAIRA : HEMMAM GUERGOUR *** COMMUNE : DRAA KEBILA
NIF : 098419075154517

AVIS D'appel d'offres ouvert N° : 01/2025

- Suite à la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marchés publics .
- Suite au décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Draa kebila lance un avis d'appel d'offres ouvert pour réhabilitation , revêtement et aménagement des routes à travers le territoire communal selon les lots suivants :
Lot n 01 : réhabilitation du CC 161 la partie reliant entre carrefour el maatia et akarak sur 3,7 km
Lot n 02 : réhabilitation et revêtement la route tizi oughelad - merdj iassmène sur 2,4 km
Lot n 03 : aménagement de la route menant entre chemin communal N° 110 et la rentrée de Cem Nacereddine khaled .

-Tous Les Opérateurs Économiques, intéressés ayant le certificat de qualification et classification secteur travaux publics comme activité principale de catégorie (04) et plus pour lots N° : (01-02), et travaux publics ou bâtiment comme activité principale de catégorie (03) et plus pour lots N° : (03) , peuvent participer dans L'avis D'appel d'offres se présenter au service des marchés pour retirer le cahier de charges contre paiement de 5000,00 DA au niveau du trésorier des communes et les établissements de santé de bougaa .

1) Dossier de Candidature: contient ce qui suit :

- * Une déclaration de candidature remplie à main datée signée et cachetée .
- * Une déclaration de probité remplie à main datée signée et cachetée.
- *copie de Statuts pour les sociétés .
- *copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ou société .
- *copie de registre de commerce électronique.
- *copie de la certificat de qualification et classification secteur travaux publics comme activité principale de catégorie (04) et plus pour lots N°(01-02)
- *copie de la certificat de qualification et classification secteur travaux publics ou bâtiment comme activité principale de catégorie (03) et plus pour lots N°(03)
- * Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2021/2022/2023) signés par l'inspection des impôts.
- *Les références professionnelles ; appuyées par des attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés content montants et détails d'exécution, délivrées par le maître de l'ouvrage .(Les administrations publiques) les année 2018 à 2024 .

2) Offre technique: contient ce qui suit :

- * Une déclaration à soumettre remplie à main datée signée et cachetée.
- * Planning de réalisation des travaux pour chaque lot.
- * Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » toutes les pages doivent être cachetées.
- * Liste des moyens humains à utiliser pour la réalisation du projet (Attestations d'affiliation à la CNAS ne dépasse pas 03 mois, Attestations dans les spécialités et Attestations DAS (pour l'encadrement) en cours de validité.
- * Liste des moyens matériels détenus justifiés par l'huissier de justice, ou rapport d'expertise ou contrats de location délivré par un notaire, les cures grises et les polices d'assurance pour le matériel roulant. En cours de validité.
- * Un mémoire technique justifié pour chaque lot (selon le mode)

3) Offre financière: contient ce qui suit :

- * La lettre de soumission remplie à main datée signée et cachetée.
- * Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie à main datée signée et cachetée.
- * Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie à main datée , signée et cachetée.

Les offres doivent comporter : *dossier de candidature * , * l'offre technique * et * l'offre financier *
le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financier sont insérés dans des enveloppes séparées fermées et cachetées , indiquant chacune la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financier » , selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et comportant la mention « à pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01/2025 et citons le numéro et l'initiale de lot .

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours calendaires à compter de la première apparition du présent avis sur les Journaux quotidiens nationaux et / ou le BOMOP.

Les offres seront déposés au bureau des marchés publics de la commune de DRAA KEBILA à la dernière heure de dernier jour de préparation des offres de l'heure (13h 00) jusqu'à(14h :00) soir et la séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à (14h00) au siège de la commune de DRAA KEBILA si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'opération de la préparation des offres est reportée au premier jour de travail en même temps

La date de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) Jours plus la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'opération d'ouverture des plis et en cas d'appel d'offres considérer comme une invitation .

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025

Plusieurs champions seront présents

Le Championnat national hivernal d'athlétisme, prévu les 21 et 22 février courant au stade annexe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), sera probablement d'un niveau technique élevé, particulièrement dans les épreuves du demi-fond, en présence notamment de certains champions de la spécialité, à l'image de Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned et le jeune Haïthem Chenitef.

Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le champion d'Afrique et méditerranéen Slimane Moula sera engagé sur 600 mètres et 1000 mètres, tout comme l'ex-vice-champion du monde "junior" Mohamed Ali Gouaned, et le vice-champion du monde universitaire, Zine El Abidine Lagoune.

Pour sa part, le jeune Haïthem Chenitef, également vice-champion du monde "junior" sur 800 mètres, sera engagé uniquement sur 1000 mètres.

La compétition a drainé la participation de plusieurs autres champions nationaux, dans différentes épreuves de course, de lancer et de saut.

A leur tête, le double médaillé d'or paralympique 2024, le sprinter Skander Djamil Athmani, qui sera engagé sur le 60 mètres, sous les couleurs de son club employeur, l'ES Ben Aknoun.

Le dernier délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au mercredi 19 février, à

midi, et "aucune confirmation ne sera acceptée le jour de la compétition", selon les organisateurs.

La compétition est ouverte essentiellement aux catégories seniors et U20 (messieurs et dames), mais les athlètes de moins de 18 ans pourront également y participer, dans la limite de deux épreuves individuelles. "Si les deux épreuves choisies sont des courses, une seule d'entre elles pourront dépasser les 200 mètres" at-on détaillé de même source.



HANDBALL / EXCELLENCE (MESSIEURS -13^E JOURNÉE)

Le programme des rencontres



Programme des rencontres de la 13^e journée du Championnat d'Algérie de handball, "Excellence messieurs", prévu vendredi et samedi:

Groupe A:

Vendredi:

- M Bordj Bou Arreridj - AB Barika (15h00)
- MC Saïda - CHB Zighoud Youcef (15h00)
- CR Bordj Bou Arreridj - ES Aïn Touta (17h00)
- JS Saoura - MC Oran (15h00)

Exonéré: CRB Mila

Classement:

	Pts	J
1. CRB Mila	19	11
2. M Bordj Bou Arreridj	17	10
3. ES Aïn Touta	16	11
-- JS Saoura	16	12
5. CR Bordj Bou Arreridj	12	11
6. AB Barika	7	11
7. CHB Zighoud Youcef	6	11
8. MC Oran	4	11
9. MC Saïda	0	10

Groupe B:

Vendredi:

- O. El-Oued - OM Annaba (15h00)
- IC Ouargla - CS Bir Mourad Rais (15h00)
- CC Laid - RC Arbaâ (15h00)
- HBC El Biar - JSE Skikda (15h00)

Exempt: MC Oued Tlélat

Classement:

	Pts	J
1. O El-Oued	18	10
2. HBC El-Biar	16	11
3. IC Ouargla	14	11
4. JSE Skikda	12	11
5. OM Annaba	10	11
6. CS Bir Mourad Rais	9	10
7. MC Oued Tlélat	8	11
8. C.Chelghoum Laïd	6	10
9. RC Arbaâ	3	11.

ECHECS (CHAMPIONNAT RÉGIONAL INTERSERVICES DE POLICE)

Les échéphiles Dahou Mohamed et Ouzaâ Sarah sacrés vainqueurs

Les échéphiles Dahou Mohamed et Ouzaâ Sarah de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont remporté les épreuves du championnat régional interservices de police de échecs, clôturé mardi soir à l'école régionale de football de Sidi Bel Abbès, après deux jours de compétition.

Chez les dames, Ouzaâ Sarah a dominé la compétition avec 7 victoires devant respectivement Guermit Hadjer avec 6,5 points et Dadoune Chahrazed de la Sûreté de Tissemsilt avec 6 points, au moment où chez les hommes, c'est Dahou Mohamed qui a terminé premier au départ avec 6 victoires devant Belarbi Mohamed Reda avec six victoires et Radja Abdallah avec 5,5 points de la Sûreté de Mostaganem.

Cette phase régionale, disputée selon le système suisse en sept rondes à la cadence rapide de 25 minutes, a été jugée d'un niveau technique très appréciable par le directeur de la compétition, l'arbitre Okid Amine Fayçal.

A l'issue de cette phase régionale, les dix premiers chez les



hommes et les 6 premiers chez les dames se sont qualifiés à la phase finale du championnat national, dont la date et le lieu reste à déterminer.

Cette compétition, organisée par le Service régional de la santé, des activités sociales et sportives d'Oran, en coordination avec la Sûreté de la wilaya de Sidi Bel

Abbès et la collaboration avec la fédération algérienne des échecs, a regroupé 75 concurrents dont 26 dames venus de douze Sûretés de wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Oran, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Aïn Temouchent, El-Bayadh, Naâma, Relizane et Mostaganem.

Course régionale de cyclisme des jeunes catégories samedi prochain à Sidi Bel-Abbes



Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu samedi dans la commune de Sidi Yacoub, daïra de Sidi Lahcen à Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la ligue de cyclisme de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la direction de la Jeu-

nesse et des Sports de la wilaya, dans le cadre des festivités célébrant la Journée nationale du Chahid, verra la participation de plus de 80 jeunes coureurs cyclistes des écoles, benjamins, minimes, cadets, issus de 15 clubs de huit ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 19,8 km à Sidi Yacoub, dans la daïra de Sidi Lahcen.

Les écoles devront parcourir une distance de 3 km, les Benjamins 9 km, les minimes 19,8 km et les cadets 38,6 km. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

LIGUE 1 MOBILIS (17^E J)

L'USMA co-dauphin, le CSC rate le coche

L'USM Alger a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant à domicile le NC Magra (2-0), tandis que le CS Constantine a raté l'occasion de rejoindre le "Big Four", en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17^e journée du championnat, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et dimanche.



Pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta, l'USMA a dominé les débats face à une équipe du NCM, qui confirme sa fébrilité en dehors de ses bases, avec un maigre bilan de 3 points pris sur 27 possibles. Privé de trois tauliers : Boukhanouch, Ghacha, et Alilet, le club de Soustara a dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, grâce à une tête du Congolais Likonza (37^e).

Après la pause, l'USMA a ac-

centué sa domination en faisant le break, par la nouvelle recrue hivernale, Merghem (59^e). Un succès qui permet à l'USMA de rejoindre le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche prochain le Paradou AC (20h00).

En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts), et pourrait même se retrouver en position de reléga-

ble, à l'issue de cette journée. Il s'agit de la troisième confrontation entre les deux clubs depuis le début de la saison.

Après un nul vierge en match aller, l'USMA a éliminé le "Nedjm" aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie (1-0), en match disputé le 10 février au stade du 5-Juillet. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, Kokou Avotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90^e+1) pour crucifier les "Sanafir" et offrir un point inespéré, mais pré-

cieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chéliens durant le "money-time" cette saison.

Et pourtant, le club constantinois a bien entamé la partie en ouvrant le score en début de match, sur un penalty transformé par Belhocini (4^e). L'ASO a bien réagi, en égalisant quelques minutes plus tard, également sur penalty de l'autre Togolais, Agbagnou (11^e).

Les locaux ont repris l'avantage, suite à un joli travail individuel de Temine (19^e), mais c'était sans compter sur l'envie des joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui de revenir avec un bon résultat de Constantine.

L'USMK, de mal en pis

Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne opération, une semaine après sa victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la sixième place.

A l'Est du pays, l'USM Khenchela continue de manger son pain noir, en essayant une sévère, et inattendue défaite, à domicile face à la JS Saoura (1-3). Il s'agit du troisième revers "at-

home" pour les "Siskaoua", depuis le début de la saison, après ceux face au MC Alger (0-1/ 5^e journée) et l'ES Sétif (2-3/ 12^e journée).

Les coéquipiers du gardien Litim, dont il s'agit du quatrième revers de suite, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41^e), avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45^e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76^e, 90^e+3).

La défense de l'USMK est en train de prendre l'eau depuis quelques semaines, en encaissant pas moins de 11 buts lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues.

En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur Khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Si l'USMK stagne à la 10^e place au tableau, en compagnie du MC El-Bayadh (20 pts), la JSS remonte, quant à elle, à la 8^e position (22 pts). Les péripéties de cette 17^e journée se poursuivront mercredi avec trois matchs au menu, programmés à huis clos : Olympique Akbou - JS Kabylie (15h30), MC Oran - ES Mostaganem (17h00), et US Biskra - MC El-Bayadh (17h00).

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

Le Guinéen Bangoura débarque à Alger pour débiter son aventure avec le MCA

L'attaquant international guinéen de Hafía FC (Div.1/ Guinée) Mohamed Saliou Bangoura (20 ans), a rallié ce mercredi après-midi Alger, pour entamer son aventure avec le MC Alger, actuel leader de la Ligue 1 Mobilis de football, avec lequel il s'est engagé lors du mercato d'hiver pour un contrat de trois saisons et demie.

Accompagné par une délégation de six personnes, conduite par le président délégué de Hafía Conakry, Ifra Flex Dieng, Bangoura a réalisé un début de saison tonitruant sous les couleurs de Hafía FC, marquant 5 buts et délivrant 3 passes décisives, en cinq matchs joués. Le déplace-

ment de Bangoura à Alger devait se faire dimanche dernier, mais a dû être décalé en raison du décès du secrétaire général du club guinéen, Ibrahim Sory Bah "Marco".

Le MCA a déboursé la somme de 400.000 euros pour bénéficier des services de Bangoura. Selon les clauses du contrat, le club guinéen bénéficiera de 35% en cas de revente du joueur. Le MCA prendra en charge le Hafía Conakry pendant deux stages à Alger, dont le premier aura lieu l'été prochain, selon le club guinéen.

Outre Bangoura, le "Doyen" a également été engagé durant le mercato



d'hiver, le milieu offensif Mehdi Boussaïd, en provenance du club émirati de Hatta Club, en plus du milieu central Sid Ahmed Aissaoui, qui a été mis à la disposition de l'équipe réserve. Le Mouloudia, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, reste sur une élimination aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, concédée dimanche face au CR Belouizdad (1-0).

La 17^e journée en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs des matchs disputés mardi, pour le compte de la 17^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se prolonger mercredi, jeudi, et dimanche :

Mardi, 18 février 2025 : USM Khenchela 1 : Djaouchi (45^e+2) JS Saoura 3 : Bédi (41^e), Bentaleb (76^e, 90^e+3) CS Constantine 2 : Belhocini (4^e, sp), Temine (18^e) ASO Chlef 2 : Agbagnou (11^e, sp), Avotor (90^e+1) USM Alger 2 : Likonza (37^e), Merghem (59^e) NC Magra 0.

Mercredi, 19 février 2025 : Olympique Akbou - JS Kabylie 15h30 Maison fermée MC Oran - ES Mostaganem 17h00 Maison fermée US Biskra - MC El-Bayadh 17h00 Maison fermée.

Jeudi, 20 février 2025 : ES Sétif - CR Belouizdad 16h45 Maison fermée Dimanche, 23 février 2025 : Paradou AC - MC Alger 20h00.

CAN-2026 FÉMININE (ELIMINATOIRES/ 1ER TOUR-ALLER)
L'Algérie surclasse le Soudan du Sud (5-0)

La sélection nationale féminine de football, s'est imposée largement face au Soudan du Sud 5-0 (mi-temps : 2-0), mercredi après-midi au stade national de Juba, pour le compte du 1^{er} tour (aller) des éliminatoires de la 16^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2026. Les Vertes ont dominé les débats, de bout en bout, ce qui leur a permis d'ouvrir logiquement le score par Laura Taleb (19^e), avant de faire le break peu avant la pause grâce à Léa Abadou (41^e). En seconde période, les Algériennes ont accentué

leur domination en ajoutant trois autres buts par l'inusable Naïma Bouhani (49^e), Ghoutia Habiba Karchouni (56^e) et Abadou, qui a conclu le festival offensif en signant un doublé (86^e). Les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, rentreront au pays le vendredi 21 février, afin d'entamer immédiatement la préparation du match retour, fixé au mardi 25 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 19h00. Qualifiée, l'équipe nationale affrontera au 2^e et dernier tour qualificatif, la red-

outable équipe du Cameroun. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre 2025. 38 équipes africaines se sont engagées aux éliminatoires de la CAN féminine 2026. Six nations sont exemptées du 1^{er} tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, et de la Côte d'Ivoire. La 15^e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur



absence lors des deux dernières éditions. L'Algérie avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du

5-juillet (Alger). Lors de la prochaine phase finale de la CAN féminine, les "Vertes" évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana, rappelle-t-on.

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (TIRAGE AU SORT - 1/4 FINALE) Le MCA, l'USMA et le CSC fixés aujourd'hui sur leurs adversaires à Doha

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs, le MC Alger, l'USM Alger, et le CS Constantine, seront fixés sur leurs prochains adversaires en quarts de finale aujourd'hui, à l'occasion du tirage au sort prévu à partir de 15h00 (heure algérienne) à Doha (Qatar).

Le MCA en Ligue des champions, ainsi que l'USMA et le CSC en Coupe de la Confédération, auteurs d'un bon parcours lors de la phase de poules, n'auront pas la partie facile lors du prochain tour, à élimination directe.

En Ligue des champions, le "Doyen" est condamné à sortir le grand jeu pour espérer passer ce cap difficile de la compétition. En effet, les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, affronteront l'un des trois clubs : l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), ou FAR (Maroc).

Qualifié en tant que deuxième du groupe A, derrière les Soudanais d'Al-Hilal, le Mouloudia jouera la première manche à domicile, fixée au mardi 1er avril, avant de se déplacer pour jouer la seconde manche, une semaine plus tard. Le MCA, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, lors de l'édition 2020-2021.

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad a été, quant à lui, éliminé en phase de poules, terminant troisième du groupe C, derrière Orlando Pirates et Al-

Ahly du Caire. Les clubs algériens courent après le prestigieux trophée de la CAF depuis 2014 et le sacre de l'ES Sétif. En Coupe de la Confédération, l'USMA, qui a terminé leader du groupe C, est considérée comme l'un des favoris en puissance pour reconquérir ce trophée, conquis une première fois en 2023.

En quarts, les coéquipiers du capitaine Saâdi Redouani pourraient tomber sur les Sud-Africains de Stellenbosch, les Egyptiens d'Al-Masry, ou leurs compatriotes du CS Constantine, deuxième du groupe A. Le CSC, qui aurait pu terminer leader de sa poule, a flanché lors de la 6e et dernière journée, en concédant une défaite en déplacement face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0), qui leur a coûté la place de leader.

"Le tirage au sort de la Coupe de la Confédération aura lieu à 15h00 (heure algérienne), et celui de la Ligue des Champions 16h00 (heure algérienne). Les fans pourront suivre le tirage sur la chaîne officielle de la CAF sur YouTube", indique la CAF dans un communiqué.

La cérémonie de tirage au sort sera dirigée par Mohamed Saâdoun Al-Kuwari, assisté de l'ancien international algé-



rien Rabah Madjer, et du vainqueur de la Ligue des champions 2015 et de la Coupe de la Confédération 2016, le Zambien Rainford Kalaba.

Les clubs connaîtront également leurs adversaires potentiels en demi-finale grâce au tirage au sort de cette étape, précise la CAF. Les rencontres

aller de la Ligue des Champions sont programmées les 1er et 8 avril 2025, tandis que celles de la Coupe de la Confédération se tiendront les 2 et 9 avril 2025.

Les équipes engagées aux quarts de finale de la Ligue des Champions :

Al-Ahly SC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), AS FAR (Maroc), ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Pyramids (Egypte), MC Alger (Algérie). Les équipes engagées aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération : Zamalek SC (Egypte), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Al-Masry (Egypte), CS Constantine (Algérie), RS Berkane (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), USM Alger (Algérie).

COUPE DU MONDE 2026 - QUALIF'S (GR.G/ 5E J) Botswana-Algérie le 21 mars à 15h00 (FAF)

Le match opposant l'équipe nationale botswanaise de football à son homologue algérienne, compte tenu pour la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Groupe G), aura lieu le vendredi 21 mars à 15h00 (heure algérienne) à Francistown, a indiqué la Fédération algérienne de football sur ses réseaux sociaux. Cette rencontre sera suivie du 6e match des "Verts" dans cette campagne de qualification



contre le Mozambique, fixée au mardi 25 mars au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (22h00). Le stade Hocine Aït-Ahmed inauguré en juillet 2024, avait ouvert son premier match de l'équipe nationale le dimanche 17 novembre

dernier, face au Libéria (5-1), en clôture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, rappelle-t-on.

Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en novembre dernier, l'Algérie et le Mozambique occupent le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) Programme des rencontres de la 18ème journée

Programme des rencontres de la 18ème journée du championnat de football de la Régionale Une (Ligue d'Ouar gla), groupes (A) et (B), réservé ce week-end :

Groupe A :

CISR. Nakhla - CASouf
CSTeguentourine - EFA Nezla ASC.
Ouar gla - Nadjm Boughoufala
IRB. Ain Beida - CS. Belle Vue (ElOued)
ES.Moggar - JSK.
Ouar gla MC. Mekhadma - MRHamadine US.
Hamaïssa (Eloued) - NRI Laghraba (El Meghaier)

Groupe B :

CRB. A Salah - IRB. Berriane
IRB Laghouat - IRB. Aflou
CRB Ksar El-hirane - OB Ghardaïa
RC. Guelat Sidi Saad - IR.Hassi Delaa
Wifak Ain-Madhi - R.Hassi El-Gara
MB Baida (Laghouat) - C.Nahaggar (Tamanrasset)
NRBoughoufala - NR.Sorro Sahli .

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE-2025)

Le tirage au sort fixé au lundi au Complexe olympique «Mohamed Boudiaf»

Le tirage au sort du tournoi Futsal de la presse nationale, pour sa 4e édition, prévue durant le Ramadhan, été fixé au lundi 24 février à la salle des Conférences de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris mercredi auprès du Comité d'organisation.

Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes

ayant remplis les conditions de participation arrêtées par les organisations.

Initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, la 4e édition du tournoi Futsal verra la participation de 28 équipes, avec un système de compétition qui comprend un 1er

tour en mini-championnat, suivi des tours d'élimination directe (8e de finale, 1/4 de finale, demi-finale et finale). " 28 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur qu'on a fixé, afin de prendre part à cette 4e édition, mais la liste officielle des participants sera arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement, et la veille du tirage au

sort prévu lundi", a indiqué à l'APS, le Directeur du tournoi, Mourad Hachemi.

Et d'ajouter: "Le coup d'envoi de la 4e édition est programmé pour le lundi 3 mars à la Coupole du complexe sportif, alors que la cérémonie officielle d'ouverture aura lieu, jeudi au même endroit, avec entre autres des matchs gala inscrit dans le calendrier du tournoi.

Des personnalités poli-

tiques et sportives, invitées pour la circonstance, devraient rehausser de leur présence l'événement".

A l'instar des précédentes éditions, la 4e édition du tournoi Futsal de la presse qui se déroulera sous le slogan "On ne vous oubliera pas", sera dédiée à la mémoire des défunts confrères et autres figures sportives.

APS

**MAN UTD
TEN HAG, UN
DÉPART À 17,5 M€**

Licencié en octobre dernier, Erik ten Hag est parti de Manchester United avec un sacré pactole. En effet, le club anglais a publié ses résultats financiers du dernier trimestre de 2024 avec une dépense exceptionnelle de 17,5 millions d'euros correspondant aux "coûts liés au départ" du manager néerlandais et de son staff. Pour rappel, l'ancien coach de l'Ajax avait prolongé jusqu'en juin 2026 à l'issue du dernier exercice.

**BAYERN
KIMMICH ET
LES DÉMONS
DE VILLARREAL**

Le Bayern Munich a frôlé la catastrophe contre le Celtic (1-1, 2-1 à l'aller) mardi, lors de son barrage retour de Ligue des Champions. En égalisant dans le temps additionnel, Alphonso Davies a validé la qualification des Bavarois sans passer par la prolongation. Mais ce scénario a rappelé de mauvais souvenirs au milieu polyvalent Joshua Kimmich (30 ans, 10 matchs en LdC cette saison).

"Il y a trois ans, contre Villarreal, nous voulions éviter la prolongation, nous avons perdu un peu la tête et nous avons pris un contre fatal. Heureusement, aujourd'hui, nous ne l'avons pas fait, nous avons été disciplinés, nous avons dit que nous essayions de marquer un but, sinon tant pis, nous irions en prolongation", a confié l'international allemand en zone mixte.

En quarts de finale en 2022 face à la formation espagnole, le Bayern avait perdu à l'aller (0-1) mais avait refait son retard au retour. Se ruant à l'attaque pour ne pas avoir à passer par la prolongation, le Rekordmeister avait vu la qualification s'envoler sur une attaque rapide conclue par Samuel Chukwueze, à deux minutes de la fin du temps réglementaire.

**BARCELONE
YAMAL VISE LE
SACRE EN CL**

Deuxième au premier tour, le FC Barcelone fait partie des favoris pour remporter la Ligue des Champions cette saison. Un objectif clair pour l'ailier Lamine Yamal (17 ans, 32 matchs et 11 buts toutes compétitions cette saison).

"Je pense que seul Liverpool, arrivé premier au classement général, est plus favori que nous en Ligue des Champions. Nous pouvons aller au bout. Nous pouvons le faire", a soutenu le Barcelonais pour Mundo Deportivo. Le Blaugrana est donc sur le même longue d'onde que Fermin Lopez

**ARSENAL
FIN DE SAISON
POUR TOMIYASU ?**

Après les attaquants Gabriel Jesus et Kai Havertz, c'est du côté de la défense qu' Arsenal devrait perdre un joueur jusqu'à la fin de la saison. Sur Instagram ce mercredi, le latéral droit japonais Takehiro Tomiyasu (26 ans, 1 apparition en Premier League cette saison), qui fait face à un problème récurrent avec son genou droit, a annoncé avoir été opéré. "J'ai subi une opération au genou il y a quelques jours et j'ai déjà commencé ma rééducation pour faire à nouveau ce que j'aime le plus. Cela a été la période la plus difficile de ma carrière, c'est sûr, et ça continue encore un peu, mais je n'abandonnerai pas. Merci pour votre soutien et à bientôt", a écrit le défenseur des Gunners.

Le Nippon devrait ne pas pouvoir revenir avant le prochain exercice, selon les médias britanniques.

**DORTMUND
TOTTENHAM
S'INCRUSTE
POUR GITTENS**

Le Borussia Dortmund pourrait être forcé de vendre son ailier Jamie Gittens (20 ans, 22 matchs et 7 buts en Bundesliga cette saison) en cas de non qualification en Ligue des Champions l'année prochaine.

Alors que l'intérêt de Chelsea et du Bayern Munich avait déjà été ébruité, Arsenal et Manchester United se sont eux aussi greffés au dossier. Mais dernièrement, c'est Tottenham qui a étudié à son tour la possibilité de recruter l'international Espoirs anglais, évalué entre 80 et 100 millions d'euros par le Bvb. La concurrence sera rude.

**ASTON VILLA
LE TRANSFERT
"STRESSANT" DE
DISASI**

Prêté par Chelsea à Aston Villa dans les dernières minutes du mercato d'hiver, le défenseur central Axel Disasi (26 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a reconnu avoir été un peu angoissé par la dernière ligne droite de ce marché des transferts hivernal.

"Mon transfert à Villa le jour de la deadline... C'était stressant, très stressant. Quand je me suis réveillé ce matin-là, je pensais que j'allais rester à Chelsea. Puis plus tard, les choses ont évolué, j'allais à Villa, puis je n'y allais plus, puis j'y allais à nouveau", a confié l'ancien Mo-négasque au journal Express & Star.

Le vice-champion du monde 2022 a finalement fait l'objet d'un prêt de 6 millions d'euros qui n'inclut pas d'option d'achat.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger - TÉL : 023.38.48.00 **FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.**
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - ONU

M^{me} Mansouri tient plusieurs rencontres bilatérales en marge de sa participation à la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a tenu, mardi en marge de sa participation à un débat public de haut niveau au Conseil de sécurité sur la pratique du multilatéralisme et la réforme de la gouvernance mondiale, une série de rencontres bilatérales avec plusieurs présidents de délégations participant à cette réunion, ainsi que nombre de responsables onusiens.



Mme Mansouri a tenu des rencontres avec M. Ahmed Maalim Faqi, ministre des Affaires étrangères de la Somalie, M. Jeje Odongo Abubakher, ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, ainsi que Mme Frances Plagie Alghali, vice-ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone.

Ces discussions ayant permis d'échanger les vues sur les ques-

tions régionales et internationales, ont porté sur les moyens de renforcer la coordination et la coopération dans les fora internationaux, notamment au sein de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies (ONU).

De plus, une réunion a été organisée avec les représentants du groupe "A3+", (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyane), ayant été

consacrée à un échange de vues sur les dossiers inscrits à l'agenda du Conseil de sécurité, en particulier ceux concernant les pays de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Les participants ont examiné les moyens de renforcer la concertation et la coordination au sein du groupe pour faire entendre sa voix au Conseil de sécurité. La secrétaire d'Etat a également eu des entretiens avec Mme Cristina Duarte, Conseillère spéciale de l'ONU pour l'Afrique, et Mme Martha Ama Akyaa Pobe, sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, avec lesquelles elle a abordé les perspectives de renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'ONU dans le domaine du maintien et de la consolidation de la paix, notamment en Afrique, ainsi que sur la coopération et la coordination Afrique-ONU concernant les questions de paix, de sécurité et de développement en Afrique.

ALGÉRIE - G20

Chargé par le président de la République, M. Attaf prend part à Johannesburg à la réunion ministérielle du G20

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, mercredi à Johannesburg, pour prendre part à la réunion ministérielle du G20 (Groupe des 20), prévue les 20 et 21 février, sous la présidence de la République d'Afrique du Sud, pays frère, indique un communiqué du ministère. La réunion "s'inscrit dans le cadre de la préparation du Sommet du G20, prévu au dernier trimestre de 2025. Un sommet auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu une in-

invitation pour prendre part à ses travaux, de son homologue le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa", précise le communiqué.

La réunion ministérielle sera consacrée "à l'examen des développements de la situation géopolitique internationale ainsi que des priorités définies par la République d'Afrique du Sud pour sa présidence, étant la première présidence africaine du G20 depuis sa création", lit-on dans le communiqué. En marge de sa participation à cette réunion, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues des Etats membres du G20, ajoute la même source.

APN

La commission des affaires juridiques examine le rapport complémentaire sur le projet du règlement intérieur

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie, mercredi, pour examiner le rapport complémentaire sur le projet du règlement intérieur, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La rencontre présidée par M. Hichem Sifer, président de la

commission compétente, a permis de "statuer sur tous les amendements adoptés par les membres présents, dans une atmosphère empreinte d'esprit de responsabilité et de consensus constructif", ajoute le communiqué. Au terme de la rencontre, le président de la commission a soumis "pour adoption tous les amendements qui ont été entière-

ment approuvés par les membres, auxquels il a adressé ses remerciements pour leurs efforts et leur engagement", saluant "le soutien apporté par le président de l'APN, ainsi que son accompagnement constant aux travaux de la commission, ce qui a contribué à la réussite du processus de l'élaboration du règlement intérieur", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 7 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (bilan)

Des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 13 au 18 février, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 13 au 18

février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de "la lutte antiterroriste et au cours d'une opération qualitative à In Guezzam en 6^e Région militaire (RM), des détachements de l'ANP ont récupéré 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 1 fusil-mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 élé-

ments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité provenant des frontières

avec le Maroc, alors que 39,4 kilogrammes de cocaïne et 118067 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 420 individus et saisi 22 véhicules, 318 groupes électrogènes, 258 marteaux-piqueurs, 12 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "13 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets automatiques, 9 fusils de

chasse, 3154 litres de carburants, ainsi que 21 quintaux de tabacs et 77 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations", note le communiqué. Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 221 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 406 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut la même source.

APS

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République félicite l'écrivain Mohamed Moulessehoul, lauréat d'un prix littéraire mondial en Espagne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité mercredi, l'écrivain algérien Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra, lauréat d'un Prix littéraire mondial en Espagne.

"Au vaillant fils de l'Algérie, Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra... félicitations pour ce Prix qui vous a été décerné par l'Espagne, pays ami, et qui vient une fois de plus illustrer votre grand talent dans le domaine du roman.

Félicitations à la culture algérienne. Je vous souhaite davantage de succès", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Le président de la République met fin aux fonctions du wali de Relizane

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, mercredi, aux fonctions du wali de Relizane, M. Sami Medjoubi et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkane, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions de M. Sami Medjoubi en sa qualité de wali de la wilaya de Relizane et décidé de nommer à sa place M. Kamel Berkane", lit-on dans le communiqué.

HYDROCARBURES

Sonatrach examine avec la compagnie américaine "Chevron" les moyens de développer les relations de coopération

Le groupe Sonatrach a examiné avec une délégation de la compagnie américaine "Chevron" les moyens de développer les relations de coopération, notamment en matière de développement des ressources pétrolières et gazières, indique un communiqué du groupe public.

Les discussions ont eu lieu, mardi au siège de la Direction générale de Sonatrach, lors de l'audience accordée par le PDG du Groupe, Rachid Hachichi, à la délégation de la compagnie américaine "Chevron", conduite par le vice-président chargé du business développement, Joe Cook, en présence de cadres du groupe public.

"La rencontre a porté sur la concrétisation de la coopération entre les deux compagnies, notamment en amont, conformément au mémorandum d'entente signé le 13 juin 2024, pour le développement des ressources pétrolières et gazières dans les zones d'intérêts commun au niveau des bassins d'Ahnet et Berkine, et l'évaluation du niveau des discussions entre les deux parties", ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Cook a salué le travail laborieux mené par les équipes des deux compagnies pour parvenir à la conclusion d'un accord d'exploitation des hydrocarbures mutuellement bénéfique.

De son côté, M. Hachichi a réaffirmé "le ferme soutien de Sonatrach pour établir ce partenariat, en œuvrant à surmonter les obstacles pour réaliser les objectifs communs auxquels aspirent les deux parties". Chevron, qui est l'une des compagnies pétrolières les plus importantes dans le monde, compte investir en Algérie au regard de ses ressources pétrolières et gazières.